

Saint Révérien

Les Angles, Brèches, Feuille, Les Ombreaux, Sancenay



Bulletin municipal 2020



POUR TOUTE QUESTION AUTOUR DE L'AUTONOMIE ET DE LA SANTE

Dispositif d'Appui à la Coordination « DAC 58 »

Besoin d'aide sur une démarche sociale
Un quotidien qui devient de plus en plus difficile
Un souci d'autonomie lié à des problèmes de santé

Des questions sur le maintien à domicile, l'accès aux soins...

Un numéro unique
03 86 21 70 90

Un service gratuit pour tout public, tout âge et toute pathologie

Nos Médecins, Infirmiers, Psychologues et Travailleurs Sociaux se déplacent dans toute la Nièvre.

Nous collaborons avec le Conseil Départemental de la Nièvre, les professionnels de santé, des centres médicaux et sociaux, des SSIAD et SAD...

Quelques exemples de sollicitations :

- Épuisement du patient ou de ses proches,
- Situation précaire,
- Logement non adapté, problèmes sanitaires et sociaux,
- ...

Retrouvez-nous sur notre site internet www.emeraude-58.com ou sur notre page facebook Emeraude 58



Editorial

Chers administrés, chers amis,

2020, année bien particulière avec cette crise sanitaire qui sévit autour de nous depuis mars et qui ne sait quand elle se terminera, qui apporte inquiétude, morosité, questions. Mais sachez que nous sommes là pour vous accompagner à tout moment.

2020, année de changement, une équipe part, une nouvelle arrive, nous regrettons seulement de n'avoir pu vous offrir le verre de l'amitié en vous présentant l'ensemble des conseillers, le confinement et la période d'incertitude qui l'a suivi nous ont contraint à y renoncer.

Nous souhaitons être à la hauteur de vos attentes et ne pas vous décevoir.

Je tiens à remercier tout particulièrement cette équipe pour son dévouement et son implication dans la vie locale ainsi que les habitants du village qui s'investissent, que ce soit lors des "matinées nettoyage" ou tout au long de l'année en entretenant leur quartier ou en effectuant des travaux qui nous évitent bien des dépenses.

Je souhaite la bienvenue à Rachel, notre nouvelle secrétaire et la remercie ainsi que Corinne et Tristan pour le travail effectué cette année dans les conditions que nous connaissons.

Pour ce qui est des projets 2021, vous avez pu constater que les travaux réalisés par le SIAEP du Beuvron avançaient bien, la fibre optique aussi est annoncée prochainement.

Les travaux d'aménagement de la Poste débiteront le 1^{er} février 2021.

Un ordinateur a été mis à votre disposition.

Une salle de coworking est ouverte aux heures d'ouverture de la Mairie pour le télétravail suite à la demande de personnes qui ne pouvaient pas se connecter à internet.

La salle de convivialité sera réhabilitée en 2021, nous l'espérons, un dossier de demande de subventions a été monté.

Beaucoup de projets en vue mais soyons prudents, n'allons pas trop vite, il faut les ressources derrière !!! Souhaitons qu'un comité des fêtes voit le jour en 2021.

Des réunions publiques seront organisées dès que la situation nous le permettra, j'attends beaucoup sur nos échanges, vos idées.

L'ouverture de l'épicerie a redonné de la vie au village. Il est agréable de se retrouver boire un café sur la place de la mairie, d'acheter son pain et son épicerie avec la gentillesse de Patrick toujours présent malgré les contraintes actuelles. Tâchons tous de faire en sorte que cela dure encore longtemps.

Bonne nouvelle, les maisons se vendent bien, le recensement qui devait avoir lieu du 15 janvier au 21 février par Nicole PRUNEVIELLE à été reporté en 2022 dû à la COVID 19.

Je n'oublie pas non plus nos associations, l'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers et la JSSR, qui ont bien du mal à maintenir leurs activités pendant cette crise sanitaire.

Bravo à Michel GIBKI, président de la JSSR et à son bureau, qui, malgré cela, contribuent à la notoriété de Saint Révérien à travers le département et même au-delà. Comptez sur la commune pour vous épauler du mieux possible.

J'ai une pensée toute particulière pour les personnes qui nous ont quittés cette année, et à ceux qui ont des problèmes de santé, je ne les oublie pas.

Chers amis, il me reste à vous souhaiter de bonnes et belles fêtes de fin d'année. Prenez bien soin de vous.

2021 sera, je le souhaite de tout cœur, une année de bonne santé d'espoir et de réussite.

Dominique MAUPOU

Sommaire :

Page 4
Informations générales

Page 5
Budget 2020

Page 6
Agence Postale
Chasse de St Révérien

Pages 7 à 9
Multi-Services
Les Commissions
Amicale des Anciens Sapeurs
Pompiers de Saint Révérien

Page 10
Le gîte pèlerins

Page 11
L'école
Centre Social Culturel du
Beuvron (C.S.C.B.)

Page 12
Les cultes

Pages 13 et 14
Jeunesse Sportive de Saint
Révérien (J.S.S.R.)

Pages 15 à 23
Actualités communales
Etat civil
Visite de nos officiels

Page 24
Feu de végétations, Bruits
Encombrants et déchets

Pages 25 et 26
Adresses et Numéros utiles
Nos Artisans

Pages 27 à 33
Petite histoire locale "Nos
cloches"

Page 34
Calendrier 2021

Saint Révérien Bulletin Municipal :

Fondatrice
Liliane VAN PARYS

Année de création
1999

Directrice de publication
Dominique MAUPOU

Rédacteur en chef
Bruno PIFFRET

Photos
D. DELBOVE, B. SERGETIER, J.F.
NANDROT, B. GACQUERE et B. PIFFRET

Numéro tiré à 150 exemplaires et
imprimé en mairie.

S.R.B.M. N°22
Le Bourg
58420 Saint Révérien

Vous avez des suggestions, vous
aimeriez avoir d'autres informations à
faire paraître, etc...
Contactez-nous au 03 86 29 63 28

Notre couverture :
Photo montage du village avec
incrustation d'une cloche.

Informations Générales

Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi : de 9h à 12h
Mardi et jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h et de 16h à 19h

☎ : 03.86.29.63.28

Fax : 03.86.29.08.79

Email : mairie.saint-reverien@wanadoo.fr

Site Internet Officiel de la mairie de Saint Révérien :
Attention nouvelle adresse

<https://58420-saint-reverien.pagesperso-orange.fr/>



Votre équipe municipale 10 membres

Maire : Dominique MAUPOU (06 88 03 45 07)
1^{er} Adjointe : Brigitte SERGETIER (06 50 02 80 79)
2^{ème} Adjoint : Jean-François NANDROT (06 82 98 16 60)

Par ordre alphabétique

Grégory BRADE – Jan DE BEER – Béatrice GACQUERE
Céline NANDROT – Marie-Thérèse ROUMY
Bruno PIFFRET – Claude RAPPENEAU

Les commissions

FINANCES :

D. MAUPOU – B SERGETIER – J.F. NANDROT
M.T. ROUMY – B. GACQUERE – J. DE BEER

COMMUNICATION :

B. PIFFRET (responsable) – D. MAUPOU – J. DE BEER

TRAVAUX :

G. BRADE (responsable) – D. MAUPOU – J.F. NANDROT
C. RAPPENEAU – B. PIFFRET – J. DE BEER

CHEMINS et CIMETIERE :

C. RAPPENEAU (responsable) – D. MAUPOU
B SERGETIER – J.F. NANDROT – M.T. ROUMY
J. DE BEER

BOIS/FORET :

J.F. NANDROT (responsable) – C. RAPPENEAU
D. MAUPOU – M.T. ROUMY – G. BRADE

FLEURISSEMENT :

M.T. ROUMY (responsable) – B SERGETIER
C. NANDROT – B. GACQUERE

FETES & CEREMONIES :

C. NANDROT (responsable) – M.T. ROUMY
B. GACQUERE – B. PIFFRET

SITES CLUNISIENS :

B. PIFFRET (correspondant référent) – J. DE BEER

CULTURE & HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE :

D. MAUPOU – J. DE BEER – M.T. ROUMY – B. PIFFRET

CONTRÔLE DES IMPOTS DIRECTS :

J. DE BEER – J.F. NANDROT – M.T. ROUMY
B. PIFFRET

Les administré(e)s peuvent s'inscrire dans cette commission.

CONTRÔLE DE LA LISTE ELECTORALE :

B. GACQUERE

Les administré(e)s peuvent s'inscrire dans cette commission.

SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE :

Régisseur : J. DE BEER

Représentants des syndicats

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

D. MAUPOU – B SERGETIER

S.I.A.E.P. : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable :

C. NANDROT – G. BRADE – J. DE BEER

S.I.E.E.N. : Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre :

G. BRADE – B. PIFFRET

S.I.T.S. : Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires - Saint Saulge :

D. MAUPOU – B SERGETIER – C. NANDROT

S.I.V.S. : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire :

D. MAUPOU – B SERGETIER – C. NANDROT
B. GACQUERE

Budget 2020

Budget primitif voté en 2019: 345 340 €

Budget 2019 réalisé et clos en 2020 :

⇒ Total fonctionnement – Dépenses :	190 625 €
⇒ Total fonctionnement – Recettes :	190 625 €
⇒ Total Investissement – Dépenses :	38 048 €
⇒ Total Investissement – Recettes :	38 048 €

Le budget 2020 présenté ici n'est pas clos et donc n'est pas définitif, ce budget a été voté en juin 2020, c'est une prévision appelée **budget primitif**.
L'exercice 2020 sera clos fin janvier 2021.

Budget primitif voté 2020 : 228 672 €

DEPENSES

Fonctionnement :

Charges à caractère général :	52 245,7 €
Charges de personnel et frais assimilés :	43 360 €
Atténuations de produits :	33 350 €
Dépenses imprévues (fonctionnement) :	4 158 €
Virement de la section d'investissement :	3 744 €
Autres charges de gestion courante :	37 725 €
Charges financières :	350 €
Charges exceptionnelles :	400 €
Total fonctionnement – Dépenses :	175 332,7 €

Investissement :

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :	9 421,84 €
Total des dépenses d'équipement :	2 424 €
Emprunts et dettes assimilées :	14 920 €
Restes à réaliser 2019 :	4 665,54 €
Total Investissement – Dépenses :	31 431,38 €

En 2020, le conseil municipal, lors du vote du budget, le 2 juin, a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes locales.

Pour rappel, les taux sont :

⇒ Taxe d'habitation* :	15,88 %
⇒ Taxe foncière bâti :	6 %
⇒ Taxe foncière non bâti :	21,47 %

(*) *Du fait de la suppression, l'état a repris le taux 2019 pour établir la compensation.*



RECETTES

Fonctionnement :

Résultat de fonctionnement reporté (excédent) :	18 514,7 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses :	15 936 €
Impôts et taxes :	89 591 €
Dotations, subventions et participations :	40 457 €
Autres produits de gestion courante :	10 834 €
Total fonctionnement – Recettes :	175 332,7 €

Investissement :

Virement de la section fonctionnement :	3 744 €
Dotations, fonds divers et réserves :	22 087,38 €
Emprunts et dettes assimilées :	900 €
Subventions d'investissement :	4 700 €
Total Investissement – Recettes :	31 431,38 €

Vie communale

Agence Postale communale

Point poste au rez de chaussée de la Mairie

Vous pouvez :

Acheter : Timbres-poste, enveloppes et cartes pré-timbrees (par lots), colis préaffranchis, (possibilité de règlement par carte bancaire).

Déposer vos envois postaux (Lettres et colis jusqu'à 7Kg).

Retirer vos lettres recommandées ou vos colis.

Effectuer des **retraits en espèces** (pour les titulaires de CCP et de cartes Post épargne habilités), retraits limités à 350 € par période de 7 jours consécutifs et par compte.

Mise à disposition gratuite d'une Borne Internet avec Tablette Numérique :

Deux utilisations possibles :

- SERVICES POSTAUX :

Banque Postale,
Poste Mobile,
La Poste,
Suivi Courrier / Colis,
Boutique du Timbre,
Contact Conseiller,
Conditions Générales de Vente de La Poste,
Compte client La Poste.

- SERVICE PUBLIC :

Mairie (site internet),
Allocations Familiales,
Sécurité Sociale,
Pôle Emploi,
Légifrance,
Amendes (paiement),
Cadastre,
Et Services Publics (avec d'autres possibilités....)

Ouverture :

Lundi de 9h à 12h
Mardi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h et de 16h à 19h

Rappel important :

Toutes les habitations doivent avoir une boîte aux lettres, il est recommandé pour celle-ci d'avoir les dimensions suivantes :

260(h) x 260(l) x 340(p) mm

Elle doit posséder une serrure aux normes PTT afin que le facteur puisse déposer des colis.

Le nom du ou des résidents doit être bien lisible et la boîte aux lettres doit être fixée solidement à une hauteur comprise entre 1 et 1,5 m du sol à l'entrée de votre propriété en bordure de la voie publique. Elle doit être conforme aux normes AFNOR NF D 27-404 pour les installations intérieures et NF D 27-405 pour les installations extérieures.

La Chasse de Saint Révérien

Association créée le 25 mars 1994

Président : Nicolas DHE ☎ 06 26 10 91 10

Vice-président : Claude DUBAS

Secrétaire : Jean BONNORON

Trésorier : Patrick HEROUART

Actionnaires : 19

La superficie du territoire est de 555ha82, composée principalement de plaine et de bois dont 91ha74 de bois communaux inscrits à l'O.N.F.

Pour des raisons de sécurité et conformément au bail signé avec la commune, l'entretien des lignes de tir est pris en charge par l'Association des Chasseurs de Saint Révérien.

Plan de chasse :

Saisons	Attributions des bracelets			Réalizations au 15/11/2020		
	Chevreuil	Sanglier	Grand cervidé	Chevreuil	Sanglier	Grand cervidé
2018-2019	4 à 10	Gestion libre	0	6	20	0
2019-2020	8	9	1	5	2	0

Concernant les sangliers, des attributions complémentaires de bracelets peuvent être demandées auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre et dans la limite du possible, nous ne tirons ni les laies meneuses, ni les laies suitées.

Un plan triennal est mis en place concernant l'espèce chevreuil, ce qui laisse une gestion responsable aux chasseurs.

Dans le respect du maintien des populations de gros gibier, nous nous efforçons de faire des prélèvements équilibrés, dans la limite des plans de chasse qui nous sont alloués.

6 renards ont été tirés ou piégés durant la saison 2018-2019.

Jours de chasse :

Samedi, dimanche et jours fériés

Jour de la fermeture (dernier jour du mois de février)

Malgré la pandémie de la Covid 19, la chasse au gros gibier a été maintenue en respectant un protocole sanitaire. Chaque actionnaire s'engage à appliquer les gestes barrières et décharge le président de l'association de toute responsabilité concernant la propagation du virus au sein de la chasse communale.

Pour plus d'informations, vous avez la possibilité de consulter le site de la fédération Départementale des chasseurs de la Nièvre :

<http://www.chasse-nature-58.com/>

L'ensemble des chasseurs se joint à moi, pour vous souhaiter une très bonne année 2021.

Nicolas DHE

Promeneurs, soyez prudent les jours de chasse, dans les bois de la commune, portez un gilet de couleur vive ou fluo.

Multi-services

Le relais Saint Jacques

Patrick BELHOCINE vous accueille dans son multi-services "Le relais de Saint Jacques" du mardi au samedi de 7h30 à 13h ainsi que le dimanche de 7h30 à 12h30.

Pour tous renseignements ou commandes : 06 74 31 20 21

Il se trouve sur la place de la mairie, à l'ancienne Poste.

Patrick fait dépôt de pain et fait lui-même ses croissants et autres viennoiseries, vous trouverez aussi tous les produits de premières nécessités. Vous pouvez aussi prendre un café en terrasse.



Fleurissement

Membres de la commission :

Marie Thérèse ROUMY (responsable), Brigitte SERGETIER,
Céline NANDROT et Béatrice GACQUERE

Le budget de fleurs de cette année s'élève à 160 €.

En effet, nous avons privilégié le nettoyage de la commune avec nos bénévoles, un grand merci à eux pour leur dévouement et leur réussite pour notre village.

Nous nous sommes installés à la mairie le 24 mai 2020 un peu tard pour planter des fleurs. Nous avons fait le minimum nécessaire pour égayer la place et autour.

Une opération lavoir pourrait voir le jour au printemps.



Chemins et cimetière

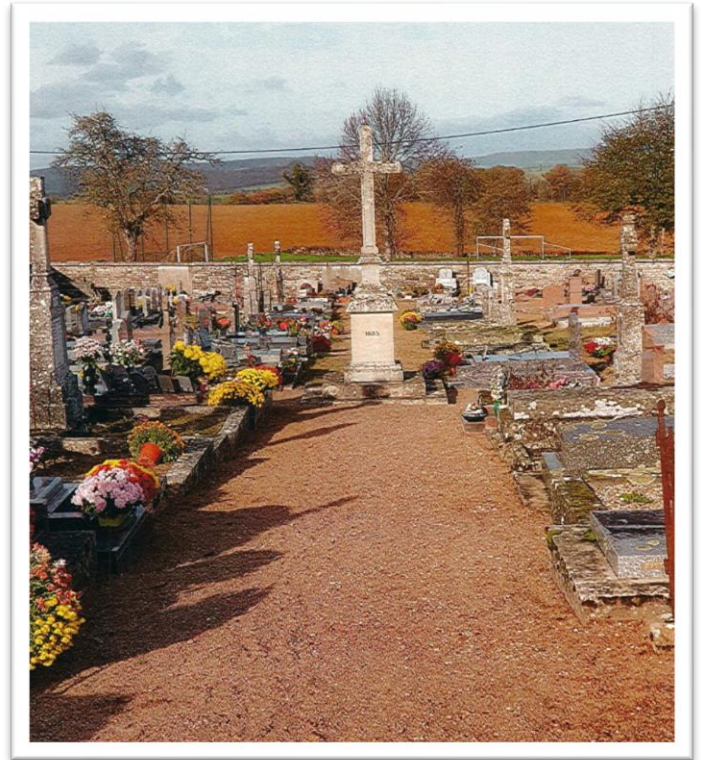
Membres de la commission :

Claude RAPPENEAU (responsable), Dominique MAUPOU,
Marie Thérèse ROUMY, Brigitte SERGETIER,
Jean François NANDROT et Jan DE BEER

Merci à Tristan BONNET pour nous avoir bien nettoyé le cimetière.

Nettoyage à la main et sans produit phytosanitaire (rien n'est jamais parfait mais le résultat est là).

Nous avons fait une mise à jour du cimetière et répertorié les places disponibles. Les tombes anciennes vont être mentionnées en vue de recherche des familles pour pouvoir, avec leurs accords, les relever.



Concernant les chemins ruraux, nous constatons qu'une partie de plus en plus importante des haies est entretenue par les riverains agriculteurs.

Nous les remercions vivement pour leur travail et les encourageons à poursuivre dans cette voie.



Travaux

Membres de la commission :

Grégory BRADE (responsable), Dominique MAUPOU,
Jean François NANDROT, Claude RAPPENEAU,
Bruno PIFFRET et Jan DE BEER

Cette année, le renouvellement tardif de l'équipe municipale dû au premier confinement et le manque de moyens ne nous ont pas permis d'engager de gros travaux.

Pour l'instant, seule la barrière à l'entrée du stade a été réalisée avec des matériaux de récupération et par des bénévoles que nous remercions encore.



Nous avons également procédé au réagencement de la mairie. Nous disposons maintenant d'un bureau pour le secrétariat, d'un autre pour le maire et d'une salle de réunion dans le local qui fut en son temps une épicerie. Cette pièce a été repeinte, ainsi que les portes intérieures de la mairie.



Reste à faire, promptement, la réfection des volets du logement de la mairie, là encore par de bonnes volontés avec l'aide de Tristan et le réaménagement de l'agence postale, pris en charge pour la quasi-totalité des frais engendrés par La Poste.

Malgré tout, Saint Révérien est actuellement le théâtre d'activités intenses. En effet, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) procède au renouvellement de la majeure partie des canalisations du bourg. Les travaux, confiés à l'entreprise SADE, avancent à grands pas avec rigueur et professionnalisme et toujours avec le souci de perturber le moins possible la vie des riverains. Pour ceci, nous remercions toutes les équipes sur le terrain.



En 2021 est prévue la réfection de la salle de convivialité, là encore, à condition de trouver les moyens financiers et que différents imprévus ne viennent pas perturber nos pronostics.

Fêtes et Cérémonies

Membres de la commission :

Céline NANDROT (responsable), Marie Thérèse ROUMY,
Béatrice GACQUERE et Bruno PIFFRET

Les membres de la commission sont heureux d'avoir organisé et partagé avec vous, cette année, ces quelques moments de convivialité.

Ceux-ci n'ont pas été très nombreux mais il y en aura beaucoup d'autres...

En 2020, nous avons organisé :

- Opération "commune propre" les samedis 20 juin et 4 juillet.
- Inauguration du multi-service, le mercredi 8 juillet.
- Cérémonie du 15 Août "Maquis Julien".
- Repas de remerciement pour les bénévoles de l'opération commune propre, le dimanche 20 septembre.
- Noël, passage du Père Noël pour les grands et les petits, le 20 décembre 2020.

Céline, Marie Thérèse, Béatrice et Bruno de la Commission "Fêtes et cérémonies" vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2021.

Communication

Membres de la commission :
Bruno PIFFRET (responsable), Dominique MAUPOU,
et Jan DE BEER

L'année qui se termine a connu un changement de municipalité, nous remercions nos chers concitoyens pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

L'adresse de notre site internet a changé, il est sous la responsabilité de Bruno PIFFRET et de Madame le maire. Jusqu'à présent, c'était Liliane VAN PARYS qui hébergeait notre site gracieusement que nous remercions vivement et il nous est apparu logique de transférer son adresse à la mairie via Orange sans surcote pour la commune.

Voici la nouvelle adresse :

<https://58420-saint-reverien.pagesperso-orange.fr/>

La municipalité envoie presque tous les jours des mails d'informations à toutes les personnes qui ont bien voulu nous donner leurs emails. Si vous voulez recevoir "Info commune", envoyez-nous un email.

Notre adresse email :

mairie.saint-reverien@wanadoo.fr

Notre revue annuelle, celle que vous avez devant les yeux en ce moment, a changé de nom, le mot magazine a disparu et la maquette s'est épurée pour être plus moderne.

Sa fabrication est réalisée par Bruno PIFFRET qui regroupe et met en page les articles avec l'aide de tout le conseil municipal et des associations du village, Nous les en remercions vivement.

Une version dématérialisée du bulletin est disponible sur le site de la commune, le lien et le QR code sont en bas de cette page.

Nous espérons que le numéro 22 vous plaira.

En attendant, nous vous souhaitons, malgré les circonstances de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2021.

Version numérique disponible sur le site de la mairie :



<https://58420-saint-reverien.pagesperso-orange.fr/Journal%202020.pdf>

Bois et Forêt

Membres de la commission :
Jean François NANDROT (responsable), Claude RAPPENEAU,
Dominique MAUPOU, Marie Thérèse ROUMY
et Grégory BRADE

Cette année, seule la bordure de taillis longeant le chemin de la Croix de Tronçay a été vendue.

Les lots d'affouage 2021 ont été attribués par tirage au sort le vendredi 25 octobre aux 20 affouagistes inscrits. Ils se situent exclusivement sur une partie de la parcelle n°16, qui est desservie par le chemin de la Croix de Tronçay et par la route de Feuilles.

Les parcelles, délimitées par la commission "Bois et Forêt" par deux traits à la peinture bleue sur les arbres, portent chacune un numéro de 1 à 20 correspondant à celui du lot tiré au sort.

Ne sont à abattre que les bois marqués de deux traits obliques à la peinture orange.

Ce n'est donc qu'une éclaircie et en aucun cas une coupe à blanc, avec une estimation d'environ 90 stères sur l'ensemble des parcelles pour 4 arbres et 692 perches et brins.

La période d'exploitation se terminera le 15 avril 2021 et l'enlèvement devra être terminé le 30 septembre 2021.

La commission s'est rendue sur la parcelle n°6, contrôler l'état d'avancement de l'affouage 2020. Nous avons constaté que certains lots n'étaient pas encore façonnés, d'autres pas débardés.

La date butoir d'achèvement des travaux était fixée au 31 décembre 2020. Cependant, compte tenu des contraintes sanitaires que nous connaissons, décision fût prise de prolonger ce délai. Les lots non façonnés devront l'être pour le 15 avril 2021 et le débardage pour le 30 septembre 2021, comme l'affouage 2021. Sans quoi les retardataires se verront dans l'impossibilité de prétendre à un lot en 2022 et leur bois sera repris par la commune.

Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Saint Révérien

Président : Christian MAURICE

Vice-président : Joël SAVE

Trésorier : Didier SAVE

Secrétaire : Laurent FLUDER

Membres actifs :

Paul LABONDE, Gérard THIONNET, Robert MAUPOU
Didier DELBOVE et René VALGUEBLASSE

L'année 2020 est une année de transition.

Nous avons prévu évidemment des festivités incontournables sortie vélo, pétanque, jeux du 14 juillet et autres, tout cela soldé par une année blanche, mais nous gardons beaucoup d'espoir pour 2021 si tout le monde est raisonnable.

L'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers et tous ses membres vous souhaite une Bonne Année et vous dit à bientôt pour faire vivre notre village, prenez soin de vous et des autres.

Gîte Pèlerins Saint Jacques de Compostelle

Pour le refuge Saint-Jacques, l'année 2020 fut particulière sous bien des aspects.

D'abord un nouveau régisseur, Jan DE BEER, gère dorénavant le gîte de l'ancienne Poste, qui abrite en même temps le nouveau multi-service qui a pris le même nom que le refuge.

Une vraie aubaine pour les pèlerins qui n'ont plus besoin de faire les emplettes en route ni de les transporter dans leur sac à dos déjà bien lourd et c'est une charge en moins pour le régisseur qui, avant l'installation de la boutique, avait stocké dans un coin de la cuisine toute une réserve de denrées et de boissons pouvant intéresser les pèlerins.

Rendons hommage à notre ancien régisseur, Gérard THIONNET, qui pendant 10 ans s'est inlassablement occupé de la gestion du gîte.

Sans lui, le refuge ne se serait jamais forgé une réputation qu'il a maintenant comme j'ai pu le constater dans mainte conversation. Le souvenir permanent de Gérard restera avec sa très belle collection de photos de pèlerins qui orne le mur du salon du gîte et met en lumière avec un réalisme étonnant leurs efforts et fatigues combinés avec leurs joies ainsi que leurs peines visibles et invisibles. La municipalité et le refuge lui sauront toujours gré de tout ce qu'il a fait pour faire fleurir le pèlerinage.

Puis la Covid-19 a beaucoup touché le pèlerinage en 2020.

Cela s'est traduit par un nombre restreint de pèlerins qui ont passé la porte du refuge.

Au total 184 personnes ont été enregistrées, à peu près la moitié du flux des dernières années. Il faut remarquer que les pèlerins se sont mis en route avec beaucoup de prudence seulement vers la mi-mai à cause de la pandémie. Les renseignements pris auprès des refuges de Corbigny et de Prémercy nous apprennent que nous avons plus ou moins bien tiré notre épingle du jeu.

Ce n'était pas une bonne année mais pas une année catastrophique non plus.



Regardons l'ensemble des pèlerins d'un peu plus près :

- Il n'y a presque pas eu de pèlerins étrangers. Aucun Anglais, 17 Belges, 8 Allemands et une dizaine de Hollandais.

Une majorité écrasante était donc des Français. Le fait que les frontières françaises soient fermées jusqu'au mois d'avril a dû décourager maint pèlerin étranger de prendre le bâton et la besace.

- Parmi les pèlerins de quelque nationalité qu'ils soient, il y en avait beaucoup qu'on pourrait qualifier de chevronnés. Il y en avait très peu pour qui c'était la première fois. La plupart avait déjà une expérience d'une ou plusieurs voies vers Compostelle. Ils connaissaient en règle générale bien les difficultés du chemin et leur préparation était en moyenne exemplaire.

- En 2020, le plus jeune pèlerin avait 13 ans et le plus âgé en avait 73 ! L'adolescent avait reçu en cadeau d'anniversaire le trajet Vézelay-Nevers (une semaine de marche) de la part de sa grand-mère qui l'accompagnait. Après quelques jours, la lourdeur du pèlerinage se faisait sentir et ne résistait plus à l'originalité du cadeau ni à l'enthousiasme du début. C'est comme ça que j'interprétais la réaction du jeune lorsqu'il arrivait au refuge après une journée de grand soleil.

- Ce qui était remarquable en 2020, c'est le nombre de retraités et de pré-retraités qui était en forte hausse. Presque 60 % des pèlerins ont dépassé les 50 ans, 30% étaient retraités et étaient à la recherche d'une aventure physique mais très souvent aussi spirituelle.

- Les pèlerins les plus décevants étaient trois jeunes filles de 15-16 ans. Elles donnaient l'impression de vouloir fuir le joug parental plutôt que d'entreprendre un pèlerinage. D'abord elles faisaient le pèlerinage à contresens, de Nevers à Vézelay, elles n'étaient pas intéressées par l'église romane, n'avaient aucune connaissance sur Compostelle et après chaque phrase elles commençaient à ricaner, à pousser de petits rires montrant par là que l'esprit du chemin était encore loin.

Le calme relatif sur la route de Compostelle m'a donné l'occasion d'expliquer régulièrement aux pèlerins la beauté de notre église.

D'une part il y a la beauté sculpturale des chapiteaux mais d'autre part il y a aussi le message spirituel qui se dégage des sculptures.

Ce qui m'a donné beaucoup de satisfaction c'est de transmettre les caractéristiques de l'art roman aux pèlerins parce que pour la plupart d'entre eux c'était la première fois qu'ils faisaient connaissance avec certains aspects de cet art et avec la profondeur spirituelle qui y est cachée.

Parmi tous les pèlerins de cette année il n'y en avait que 17 qui voulaient, d'un seul trait, aller de Vézelay à Saint-Jacques de Compostelle. C'est qu'il y avait une grande incertitude concernant les frontières espagnoles. Pourtant un des pèlerins m'a fait savoir qu'il était arrivé à bon port et qu'il avait prié pour moi. C'est ce que je demande à tous les pèlerins qui passent au refuge de Saint-Révérien parce qu'au Moyen-Âge tous ceux qui ne pouvaient pas aller à Santiago demandaient aux pèlerins passant par leur village de "Priez pour nous à Compostelle". A travers les siècles, c'était devenu une sorte de slogan sur le chemin. Ce détail de mon histoire avait frappé les pèlerins concernés qui m'ont écrit en arrivant à Compostelle :

"Le 14 juillet dernier vous nous avez accueillis fort chaleureusement dans le gîte municipal. Malgré les aléas physiques, climatiques et sanitaires nous sommes bien arrivés à destination début octobre après trois mois et 2000 km de marche. Comme vous l'avez souhaité, nous avons prié pour vous à Santiago remplis de gratitude pour tous les hôtes du chemin..."

Jan DE BEER, régisseur

Ecole

Notre école primaire a une classe unique dans l'Académie de Dijon, zone A.

Elle fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec les communes de Guipy et de Pazy, regroupant aussi d'autres communes comme Vitry-Laché, Dompierre sur Héry, Champallement...

L'école maternelle (cycle 1) est à Guipy à 7km de Saint Révérien et l'école cycle 2 et 3 (CE2, CM1 et CM2) est à Pazy à 10km.

Notre école est en Zone d'éducation prioritaire (ZEP) ce qui permet à la classe de CP / CE1 (cycle 2) de profiter du programme "CP à effectif réduit", soit moins de 12 élèves par classe pour un apprentissage plus ciblé sur la maîtrise de la langue et des apprentissages fondamentaux, avec le souci d'anticiper sur les difficultés scolaires éventuelles.

Pour cette année scolaire 2020 - 2021, notre classe est composée de 6 CP, et 3 CE1 soit 9 élèves.

Bien entendu la situation sanitaire a un impact important sur la pédagogie, dans la mesure où les sorties sont proscrites, ainsi que le brassage d'élèves, ce qui interdit les rencontres à plusieurs classes.

Quasi confinés au sommet de la butte de St-Révérien, nous tentons tout de même de mener des projets : ils sont fédérateurs et donnent du sens aux activités scolaires.

Ainsi, dans le cadre de la journée de la laïcité, les écoliers se sont "transformés" en petits reporters pour mener une enquête sur madame MAUPOU et découvrir ce que recouvre la fonction de Maire...

A cette occasion, ils ont pu s'exercer à l'usage des tablettes numériques (pour photographier, filmer et surtout annoter, et construire une restitution de ce reportage).

Une intervenante en musique (Mme Pauline TOUMA) se propose d'intervenir pour préparer les enfants à la première partie d'un concert que la Camosine parraine au sein des églises romanes de la Nièvre (peut-être le privilège d'ouvrir un de ces concerts nous sera-t-il offert). Deux rencontres permettront aux enfants d'échanger avec de véritables professionnels de la musique moyenâgeuse.

Un spectacle en collaboration avec la compagnie "Les Alentours Rêveurs" (Serge AMBERT) ayant été ajournée l'année dernière, nous devrions reprendre ce projet cette année.

Par ailleurs avec l'aide de la mairie, l'école voudrait créer un coin de jardinage participatif (au mieux) et pratiquer (à minima) la culture de variétés de légumes anciens, plantes tinctoriales, la permaculture, et une mini jachère fleurie... Selon nos capacités ! Le but ultime étant un verger conservatoire, en tous cas un lieu qui permettrait des petites manifestations scolaires (ou autres !).

La classe, avec son petit effectif permet une agréable convivialité et des conditions de travail optimales, pour tous!

Nathalie VESIN

Centre Social Culturel du Beuvron

L'équipe du Centre Social et Culturel du Beuvron reste à votre disposition et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année en jouant (cf. en bas de page).

Même masqués, n'oublions pas de sourire...

L'équipe du Centre Social et Culturel du Beuvron

☎ : 03 86 29 60 02

Email : centresocialbrinon@orange.fr



Confinement ?

Le centre social et culturel du Beuvron vous propose de décliner le confinement*

Contact : celui qu'on ne peut plus avoir si ce n'est de mettre toutes nos émotions dans notre regard

Optimisme : celui de se dire qu'on va dépasser tout ça, réinventer des modes de communication, des façons de se retrouver

Nervosité : celle qui s'empare de nous et qui peut se transformer en angoisse devant un tunnel qui nous semble si sombre

Force : celle de l'intelligence collective, celle que nous devons trouver pour rester motivés, se réinventer, ne pas perdre de vue nos projets, individuels, familiaux, professionnels...

Impatience : ce sentiment que nous devons appréhender ensemble

Nourrissons : ceux qui sont nés en début d'année qui n'ont connu de monde que masqué...

Emploi : celui qu'il nous faut préserver, dans le flou des exigences et des interdits

Maison : celle dans laquelle nous sommes confinés. La Maison des services aussi, celle qui vous reste ouverte

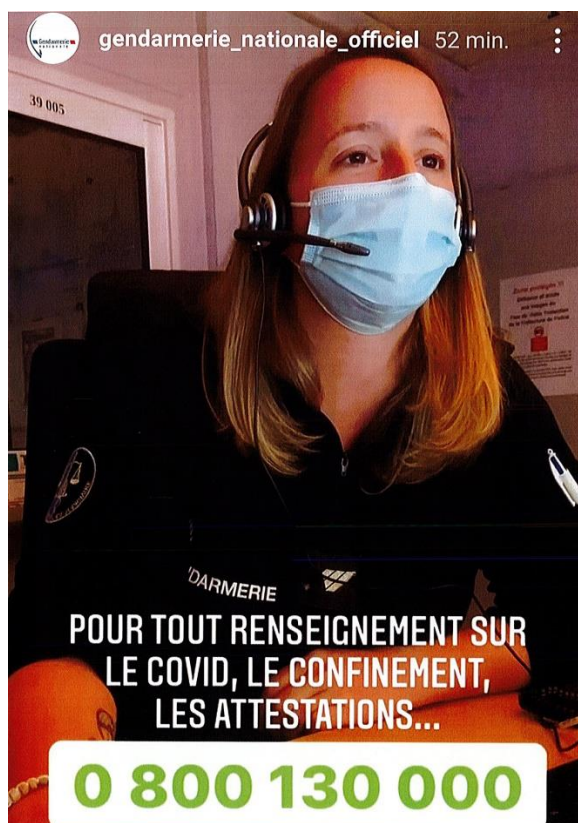
Etre là : pour vous, vous écouter, vous entendre, vous renseigner, vous accompagner

Nécessité : de maintenir le lien, la solidarité

Tous ensembles : tous concernés, tous solidaires. Tous prudents. Tous attentifs à l'autre.

A vous de jouer ; envoyez-nous vos propositions ; nous les rendrons publiques

*sur une idée de « Elisfa - Info », journal du syndicat des employés du lien social et familial



Le Culte Catholique

Saint Révérien : Messe tous les mercredis à 18h

M. le Curé François Xavier REVENEAU

Presbytère

Corbigny

☎ : 03.86.20.11.94

Mail : paroisse.corbigny@orange.fr

Les Messes de Noël

Messe de la nuit de Noël :

- **Jeu**di 24 décembre 2020 à 18h30

Messes à l'église St Alban de Lormes et à l'église St Étienne de Brinon

- **Jeu**di 24 décembre 2020 à 20h30

Messes à la collégiale St Léger de Tannay et à l'église St Seine de Corbigny

Messe du jour de Noël :

- **Vend**redi 25 décembre 2020 à 9h30

Messes à l'église St Étienne de Brinon et à la collégiale St Léger de Tannay

- **Vend**redi 25 décembre 2020 à 11h

Messes à l'église St Alban de Lormes et à l'église St Seine de Corbigny

Le mot du Père François Xavier :

Tout le bien à tous les habitants de St Révérien, tout ce bien à vous que vous puissiez désirer en cette nouvelle année qui commence ! Tout le bien que le Seigneur peut vous offrir à travers son Église, la paroisse St François d'Assise, la communauté des baptisés qui vivent sur les anciens cantons de Tannay, de Corbigny, de Lormes et de Brinon, dont votre si joli et attachant village fait partie, à vous tous, sa grâce et sa paix !

Chaque année est unique. Les années se suivent, se succèdent et ne se ressemblent pas. Chacune est unique, non pas seulement parce que les événements qu'elles nous offrent de vivre sont toujours différents. Au cours d'une vie nous pouvons constater la variété de ces événements et comment ils agissent en nous.

Chacune est unique parce que nous ne sommes plus tout à fait le même d'une année à une autre, nous grandissons, nous murissons, physiquement jusqu'à un certain âge, avant que notre corps qui s'use avec le temps, nous impose des restrictions à ce que nous étions capable de faire autrefois. Il y a des choses que nous pouvions faire que nous ne pouvons plus, ou avec moins d'entrain, moins de facilité, c'est le cours de la vie.

Mais spirituellement, nous ne cessons pas de grandir, de mûrir, en sagesse, en intelligence, en notre foi aussi, si la foi en Dieu fait partie de nos choix de vie.

Nous ne cessons pas d'apprendre des expériences de la vie, nous ne cessons pas d'évoluer, de nous transformer, du jour de notre naissance au jour de notre mort.

Des expériences marquantes, cette année 2020, nous en aura offerte des "gratinées" au niveau sociétale, familiale et personnelle.

Ce virus qui pointait déjà le bout de son nez invisible en fin d'année 2019, depuis la Chine, a voulu s'installer chez nous, comme en le monde entier, nous imposant de nouvelles expériences.

L'expérience inédite, pour beaucoup, du confinement, de la distanciation, des gestes barrières.

De nouvelles peurs sont venues nous inquiéter, peur de sortir de chez soi, peur de devoir rester enfermer, de transmettre la maladie ou de tomber malade, peur de ne jamais retrouver la vie d'avant, qui n'était pas parfaite, mais qui paraissait moins anxiogène.

Des contraintes à notre liberté sont venues s'imposer.

Ces peurs, ces contraintes, n'ont pas été, et ne sont pas encore sans laisser des traces en nos cœurs et nos esprits.

Il y a des souffrances générées, en nous et autour de nous.

Souffrances des commerçants, souffrances des secteurs d'activité qui ont été fortement impactés économiquement par le confinement.

Nous ne pouvons pas ne pas être tous solidaires de ces souffrances, et ne pas chercher ensemble les moyens de les apaiser.

Au cœur de ces deux confinements, il y a eu aussi de belles initiatives, de belles solidarités, qui ont vu le jour, des prises de conscience, des retours à l'essentiel.

Nous sentons le besoin impérieux d'aller à la rencontre des autres, nous nous souvenons que nous sommes des êtres de relations, et que celles et ceux qui nous entourent sont des êtres précieux et que nous pouvons l'être pour eux.

Nous sentons le besoin de demeurer unis pour porter ensemble une vision d'espoir, pleine d'espérance.

Chaque année se termine par la fête de Noël, et par la fête du réveillon du jour de l'an.

Nous ne savons pas encore tout à fait comment nous pourrons les vivre vraiment et nous pressentons que nous ne pourrons pas les vivre comme l'année dernière, pas dans la même liberté ou la même joie, et nous savons aussi que ces deux fêtes ne sont pas, pour tous habituellement jours pleins de fêtes et de joies, à cause d'événements qui voilent leur aura, à cause de pauvretés aussi divers puissent-elles être, et qui empêchent de vivre ces moments dans un bonheur reconnu.

Mais ces deux jours veulent offrir à tous les hommes une lumière au cœur de la nuit très sombre, une étincelle de lumière qui veut venir embraser le cœur des hommes d'une lumière qui réchauffe, d'une lumière qui révèle toute la beauté des choses et des êtres, d'une lumière qui éclaire au plus loin que l'on puisse voir, au-delà de nos peurs, de nos inquiétudes, de nos souffrances, de nos violences, ou de la mort un avenir plein d'espérance.

Dans la nuit de Noël, les croyants accueillent le Sauveur qui vient partager notre vie. Un enfant va naître, un enfant naît. Et en ce petit être fragile, c'est tout l'amour de Dieu pour l'humanité, et de l'humanité pour Dieu qui est contenu, c'est toute la confiance de Dieu en l'humanité et de l'humanité en Dieu qui est contenu, c'est toute l'espérance que Dieu met en l'humanité et que l'humanité met en Dieu qui est contenu.

Dans la nuit de Noël, Dieu ne cesse de nous rappeler sa présence, son amour, à travers la présence de son Fils. Une présence bienveillante, qui est force de vie en celui qui veut bien l'accueillir.

A partir de cette nuit du 24 décembre les jours commencent à grandir, les nuits à diminuer. La présence du Seigneur est appelée à grandir dans notre vie, notre foi, notre espérance, notre amour avec lui, pour que le mal, la peur, la violence, la haine, la souffrance perdent à mesure leur pouvoir sur nous.

Nous n'avons pas tous foi, ou ne pouvons pas tous mettre notre foi en Dieu.

Croyez en l'amitié et la fraternité de celles et ceux qui le peuvent pour la mettre au service de celles et ceux qui ne le peuvent pas.

Croyez dans la nuit de Noël à la vérité, la sincérité de nos prières adressées au Prince de la Paix, l'enfant de la crèche, pour tous les hommes et toutes les femmes de ce monde.

Dans la nuit du 31 décembre, l'année 2020 tirera sa révérence pour laisser sa place à l'année 2021.

Nous aurons derrière nous, tous ce que 2020 nous aura apporté de bons et de moins bons, mais devant nous, tous ce que 2021 nous apportera.

Que la fête de la nuit du 31, soit pleine d'espérance, soit pleine de notre engagement à tous à être unis ensemble dans la même fraternité humaine, pour ensemble être forts, s'engager à l'être, coudes à coudes, épaules contre épaules, devant ce que 2021 nous imposera d'épreuves, et être davantage heureux, dans un bonheur partagé, devant tout que cette année nouvelle nous offrira de bons et de merveilleux.

Puisse le cœur de tous les hommes tout au long de cette nouvelle année se nourrir des merveilles qu'elle lui offrira, puisse le cœur de tous les hommes être sensibles aux plus petites de ces merveilles comme aux plus grandes, qu'elles élèvent nos âmes jusqu'au bonheur que nous désirons tous. Que toutes ces merveilles marquent plus durablement nos cœurs que nos épreuves !

Puissions-nous demeurer tous ensemble toujours debout. Que la fraternité qui nous lie ensemble, qui veut faire de nous un peuple de frère soit notre repart toute au long de cette nouvelle année !

Ce n'est pas un virus, ni rien qui va nous empêcher de nous aimer en vérité, et de trouver le bonheur dans cet amour !

Paix, courage, amour, espérance, foi en vous, en celles et ceux qui vous entourent, en Dieu, si cela est possible, à tous ! Soyez assurés de ma prière !

Fraternellement,

p. François-Xavier REVENEAU

Les autres religions ne sont pas représentées dans notre commune mais bien présentes dans notre département.

Il faut aller à Nevers ou Château-Chinon pour les cultes Musulman, Judaïque ou Protestant.

Jeunesse Sportive de Saint Révérien J.S.S.R.

Président : Michel GIBKI
Vice-président : Fabien DULIEU
Trésorier : Gil GARRIGUE
Trésorier adjoint : Mickaël LELONG
Secrétaire : Sandrine GIBKI
Secrétaire adjoint : Lucie COLOMINES
Membres : Robert VICHARD, Denise GIBKI
Arbitres Auxiliaires :
Florence PROVOST, Sébastien MAHIEU
Arbitre Officiel : Kévin FOUQUET
Entraîneurs : Olivier PROVOST, Michel SOUDAN

L'assemblée générale n'ayant pas eu lieu comme prévu suite à la crise sanitaire, une simple réunion avec l'équipe dirigeante s'est tenue au club house. Le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Equipe sénior masculin :

L'effectif de 25 joueurs dont 1 de moins de 18 ans et 2 de moins de 19 ans a permis de reconduire l'équipe sénior pour la saison 2020/2021.

L'équipe joue en 3^{ème} division de la Nièvre.

La saison dernière l'équipe a fini 9^{ème} avec 11 points et seulement 13 matchs de joués à cause de la COVID 19.

Avec ce résultat l'équipe se maintient en 3^{ème} division.

Les entrainements ont lieu le mardi et le vendredi soir à partir de 18h30.

Classement de saison 2019/2020

- 1- Moulins 31 pts
- 2- Chatillon 27 pts
- 3- FC Banlay 29 pts
- 4- La Machine 29 pts
- 5- Druy Béard 25 pts
- 6- Moux-Brassy 22 pts
- 7- Corancy 15 pts
- 8- Marzy 14 pts
- 9- St Révérien 11 pts
- 10- Lormes 11 pts
- 11- Corbigny 8 pts
- 12- Anlezy 0 pts

Classement au 15 décembre 2020 après 4 matchs joués à cause de la COVID 19.

- 1- Lormes 10 pts
- 2- Imphy 9 pts
- 3- Corbigny 8 pts
- 4- St Révérien 7 pts
- 5- Druy Béard 7 pts
- 6- Moux -Brassy 6 pts
- 7- St Seine 6 pts
- 8- ESN 5pts
- 9- Montigny 4 pts
- 10- Moulins 3 pts
- 11- Cercy La Tour 3pts
- 12- Corancy -2 pts



Equipe Féminine :

La saison dernière la JSSR s'est étoffée d'une équipe féminine.



Classement de la saison 2019/2020

- 1- Marzy 30 pts
- 2- SNID ados 22 pts
- 3- Nevers B 19 pts
- 4- Pouilly 19 pts
- 5- Cosne 14 pts
- 6- Clamecy 7 pts
- 7- St Révérien 3 pts
- 8- Corbigny 1pts
- 9- SNID seniors 0 pts
- 10- Nevers A 0 pts
- 11- FC Cosnois 0 pts

Pour une première saison, les filles finissent à une place honorable à la 7^{ème} place avec seulement 10 matchs de joué à cause de la COVID 19.

Pour cette nouvelle saison les filles ont un effectif de 15 joueuses dont 1 de moins de 16 ans, 1 de moins de 18 ans et 2 de moins de 20 ans.

Les entrainements ont lieu le vendredi soir à 18h30.

Classement 2020/2021 au 15 décembre

- 1- Marzy 12 pts
- 2- Cosne 12 pts
- 3- Corbigny 7 pts
- 4- Pouilly 6 pts
- 5- SNID Ados 6 pts
- 6- Nevers 6 pts
- 7- Clamecy 4 pts
- 8- St Révérien 0 pts
- 9- Cercy La Tour 0 pts
- 10- FC Cosnois -2 pts

Cette saison le club s'est équipée de buts rabattable pour l'équipe féminine financée par la subvention de la commune et du Conseil Départemental.

Le club tient à remercier les bénévoles de la municipalité : Jean-Paul, Jean-Luc et Frédéric pour le travail accompli sur le terrain.

Nous remercions les deux sponsors qui ont offert un jeu de maillots :

Eurl STIER Cyril pour les féminines.
SNC ROLIN Frères pour les garçons.

Merci à la municipalité pour leur aide financière et aux habitants de la commune qui réserveront un accueil chaleureux à nos joueurs et joueuses lors de la vente des calendriers.

Le président, ses dirigeants, dirigeantes et ses joueurs, joueuses présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année à toute la municipalité et à ses habitants.



Pour retrouver toutes les infos sur la JSSR, allez visiter leur page Facebook.

<https://www.facebook.com/Jeunesse-Sportive-de-Saint-Révérien-182766898563711/>

Actualités Communales

14 décembre 2019

Arbre de Noël pour les enfants et remise des colis de Noël à nos anciens :

Ho ! ho ! ho ! Cette fois le père Noël a fait très fort.

Les rennes s'étant échappés, il a réussi à convaincre nos sapeurs-pompiers qui, avec beaucoup de fierté, ont accepté de tracter la vieille pompe à bras sur laquelle il avait pris place pour venir offrir les cadeaux tant attendus.

Surprise et émotion garanties.

Bien sûr, Evelyne et son accordéon ont encore une fois répondu présent, les délicieux gâteaux des parents dévorés par tous, le traditionnel vin chaud largement apprécié par les adultes et enfin les lanternes magiques se sont envolées sous les yeux ébahis de tous, petits et grands.

Ambiance chaleureuse teintée d'émotion pour cette dernière édition du conseil municipal dirigé par Joël Save.

Rendez-vous en décembre 2020

Didier DELBOVE



11 janvier 2020

La galette des rois, offerte par la municipalité.

Monsieur le maire a présenté ses vœux à la commune pour la dernière fois devant une quarantaine de personnes.

L'ambiance était chaleureuse autour de la galette des rois.

Madame Evelyne PERINELLE nous a gratifié d'un petit concert d'accordéon avec quelques airs célèbres.

Nous avons présenté pour la première fois la vidéo "Magnifique Saint Révérien". Ce film tourné par Thomas DELBOVE, présente le village vu d'en haut comme si vous étiez un oiseau. Il est visible sur Youtube à l'adresse suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=OUIQZ2p9AKI>



En même temps, le groupement touristique des Vaux de l'Yonne a remis les prix du fleurissement 2019.



Les particuliers récompensés sont :
(Par ordre alphabétique)

Patrick CARION
Didier DELBOVE
Arlette LOISEAU
Christian MAURICE
Marie Thérèse ROUMY

Félicitations à eux.

15 mars 2020

Elections Municipales :

Voici les résultats définitifs de notre commune pour les élections municipales qui ont eu lieu le dimanche 15 mars 2020 de 8 h à 18 h.

150 inscrits

109 votants soit 72,67% des inscrits

L'abstention est de 27,33%, il n'y a ni de vote blanc et ni de vote nul.

Les 109 exprimés ont voté :

- BRADE Grégory : 76 votes soit 69,72%, élu.
- CARION Patrick (candidat hors liste) : 36 votes soit 33,03%, non élu.
- DE BEER Jan André Maria : 68 votes soit 62,38%, élu.
- GACQUÈRE Béatrice : 71 votes soit 65,14%, élue.
- JÉDRUSIAK Michel : 76 votes soit 69,72%, élu.
- MAUPOU Dominique (tête de liste) : 69 votes soit 63,3%, élue.
- NANDROT Céline Agnès : 92 votes soit 84,4%, élue.
- NANDROT Jean-François : 91 votes soit 83,49%, réélu.
- PIFFRET Bruno : 65 votes soit 59,63%, réélu.
- RAPPENEAU Claude André : 74 votes soit 67,89%, élu.
- ROUMY Marie-Thérèse : 69 votes soit 63,3%, élue.
- SERGETIER Brigitte : 76 votes soit 69,72%, élue.

Le confinement ayant débuté le mardi 17 mars à 12h, la date de l'élection du maire a été repoussée au 24 mai au-delà de la fin du confinement qui a eu lieu le 11 mai.

8 mai 2020

Honneur aux anciens combattants :

Pour les 75 ans de la Victoire sur les nazis, le 8 mai 1945, la municipalité de Saint Révérien a tenu à rendre hommage aux anciens combattants à 11h30 mais à cause du confinement, celui-ci a été célébré en comité très restreint, c'est-à-dire en présence de Monsieur le maire, Joël SAVE ainsi que ses 2 adjoints Liliane VAN PARYS et Didier DELBOVE. Étaient présents aussi, la future maire, Dominique MAUPOU ainsi que deux conseillers municipaux.



Joël SAVE a tout d'abord déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux morts de la commune puis a lu la lettre d'Emmanuel MACRON puis a énuméré les noms de nos disparus pendant les 2 conflits à la suite desquels a été faite une minute de silence.

La cérémonie a duré moins de 15 minutes sous un beau soleil de printemps, les distances de sécurité et les gestes barrières ont été rigoureusement respectés.

24 mai 2020

Elections Municipales suite et fin :

Le dimanche 24 mai à 11 h, se sont déroulées les élections du maire et de ses 2 adjoints dans la salle des mariages en respectant les consignes de sécurité.

Joël SAVE a fait un petit discours puis a donné la parole au doyen de l'assemblée, Jan DE BEER qui a remercié l'ancienne équipe municipale ainsi que le maire pour toutes les actions qui ont été faites durant ce mandat.

Puis les votes ont commencé, les résultats sont :

Madame Dominique MAUPOU a été élue maire de Saint Révérien avec 10 votes pour et un vote blanc (*)

Madame Brigitte SERGETIER a été élue 1ère adjointe de Saint Révérien avec 10 votes pour et un vote blanc (*)

Monsieur Jean François NANDROT a été élu 2ème adjoint de Saint Révérien avec 10 votes pour et un vote blanc (*)

(*) : le vote blanc correspond au vote de la personne qui se présente car par correction, on ne vote pas pour soi-même.

À la suite de ces votes, le conseil municipal a constitué les différentes commissions et syndicats.

Puis la réunion a été levée à midi et nous avons fait la photo officielle de la nouvelle équipe municipale.

Madame le maire, ses 2 adjoints et les conseillers municipaux remercient l'ensemble des habitants de la commune qui leur ont confié les clés du village et de la mairie.



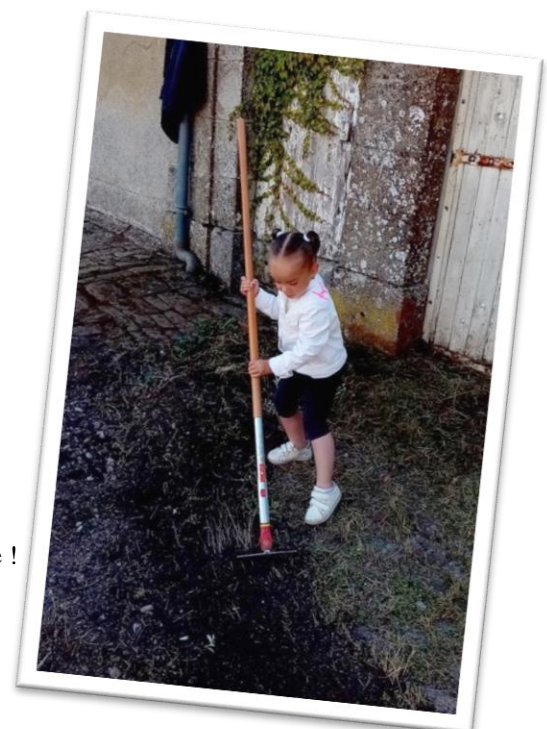
Kayla au travail, la relève est assurée !

20 juin 2020

Opération "Nettoyage de la commune" :

Le samedi 20 juin, à 9h, a eu lieu la première matinée "Nettoyage de la commune" où une bonne quarantaine de personnes sont venues prêter mains fortes pour redonner à Saint Révérien un aspect accueillant.

Merci à tout le monde.



4 juillet 2020

Opération Nettoyage de la commune, la suite !

Le samedi 4 juillet, à 8h30, a eu lieu la seconde matinée "Nettoyage de la commune" où une bonne trentaine de volontaires sont venus finir le désherbage des rues du village.



Un petit verre de l'amitié a été servi vers midi avec un petit discours de remerciement de Madame le maire.



Juillet 2020

La comète Néowise visible à Saint Révérien !



Photo prise le 18 juillet à 22h30 à Saint Révérien vers l'ouest.
Sa chevelure fait 1 million de kilomètres !

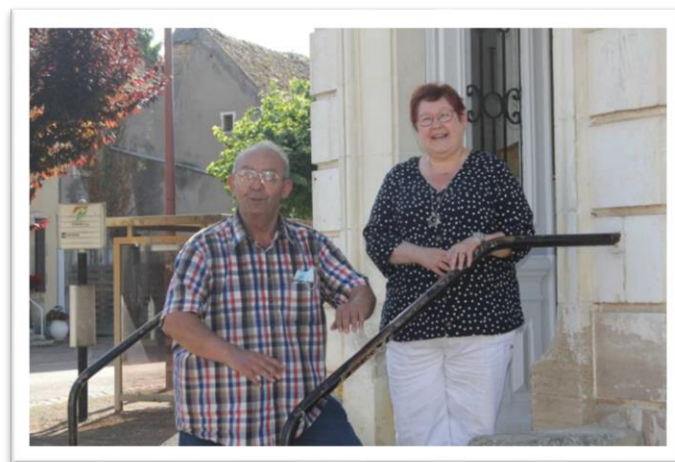
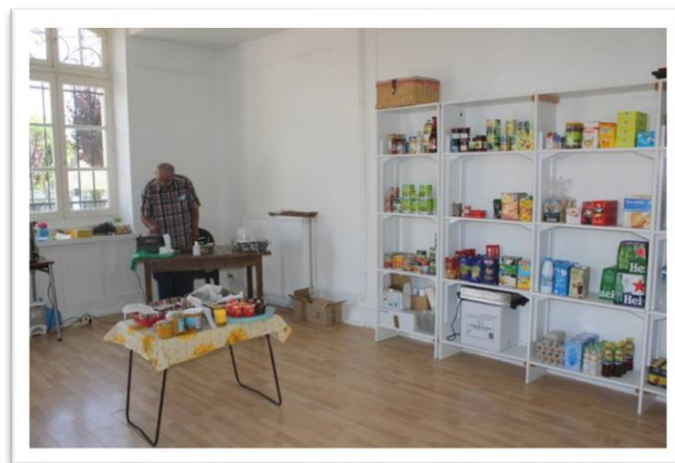
8 juillet 2020

Inauguration du Relais de Saint Jacques :

Le mercredi 8 juillet à 18h, c'était l'inauguration du multi-services à l'ancienne Poste, place de la mairie.

En effet, depuis la matinée, Patrick BELHOCINE a ouvert ce petit magasin qui fait dépôt de pain, épicerie et sert des boissons chaudes ou froides, sert aussi des viennoiseries qu'il fait lui-même et pleins d'autres petites choses qu'il vend.

Il y avait, à l'inauguration, une bonne cinquantaine de personnes venues découvrir les lieux, écouter le discours de Madame le maire et trinquer à l'ouverture de ce nouveau lieu de convivialité et de rencontre.



15 août 2020

Cérémonie du 15 août avec l'Association des anciens du « MAQUIS JULIEN »

A cause de la pandémie de coronavirus, l'association des Anciens du Maquis Julien n'a pas fait sa réunion annuelle dans la salle du conseil de la mairie mais son président, Daniel COLAS, a tenu à rendre hommage à nos résistants.

Monsieur Daniel COLAS ainsi que Madame le maire et les membres du conseil municipal sont allés déposer une gerbe au monument aux Morts, puis à la stèle du square du Maquis Julien. Quelques villageois étaient présents à la cérémonie.



Madame le maire aux bras de Gérard THIONNET.

La délégation, s'est ensuite rendue au cimetière pour déposer une fleur sur chacune des 16 sépultures de résistants :

Robert BERANGER (sabotier) dit Sobate
Louis BUSSIERE (menuisier) dit Le Gros
Emile DAGONNEAU dit Gervais
Pierre DEMAY (maçon) dit Marino
Fernand GRANGER (agriculteur) dit Alain
Robert GUYOUT (agriculteur) dit Touille
Marcel MONTARON dit Edouard
René MONTARON (forestier) dit Lutteur
Charles MOURRY (agriculteur) dit Chatenay
Gaston PERRIER (agriculteur) dit Yonne
Robert PERRIER (maréchal) dit Odrope
Raymond PETIT (plâtrier) dit Guerche
Pierre PICHOT (plombier) dit Kebir
Emile VANNIER (instituteur) dit Legris
Léon SIMON
Paul THIONNET



Puis un petit vin d'honneur a été offert par Madame le maire et le conseil municipal dans la cour de l'école.



Petite photo souvenir où il n'y a que des habitants pur cru de la commune :

Marie Thérèse ROUMY, Denise DURAND,
Jean François NANDROT, Dominique MAUPOU, Jack PETIT
et Gérard THIONNET.

19 septembre 2020

Concours de labour à Saint Révérien :

Un concours de labour entre agriculteurs du canton a eu lieu à Saint Révérien, le samedi 19 septembre pendant la journée et s'est fini par un repas où plus d'une centaine de personnes y étaient inscrites.

L'ambiance était chaleureuse et la météo était estivale.



20 septembre 2020

Repas de remerciements :

La commune a tenu à remercier tous les villageois pour leurs aides au nettoyage du village, début juillet.

Elle a donc organisé un repas dans la cour de l'école, le dimanche 20 septembre où une trentaine de personnes sont venues déguster de bons petits plats préparés par certains et deux jambons à la braise préparés par Jean-Pierre BAILLY, cuit par Claude RAPPENEAU et Jean François NANDROT.

La météo était maussade et il a fallu se replier à l'intérieur de la salle de convivialité car la pluie s'est invitée pour le dessert, mais heureusement ça n'a pas duré.

L'ambiance était chaleureuse et fort sympathique.



3 octobre 2020

Remise de prix des écoles :

Le 3 octobre a eu lieu la remise de prix des écoles à la salle de convivialité aux 3 lauréats que nous félicitons :

Orlane COSSON (Brevet avec mention très bien)
Loïc LEBRAS (Brevet avec mention assez bien)
Teva ZOLTY (Brevet avec mention très bien)

La municipalité leur a offert un diplôme et un chèque de 50 euros afin de les encourager dans leurs études.
Nous ne manquerons pas de suivre leurs parcours scolaire.
Le verre de l'amitié a conclu cette cérémonie fort sympathique.



9 octobre 2020

La Semaine Bleue :

Le Centre Social a organisé sa Semaine Bleue sur notre territoire, réservée aux seniors et s'est clôturée le vendredi 9 octobre avec une Paëlla servie par les Cuisines de Beuvron dans notre salle de convivialité.

23 personnes étaient au rendez vous, ravies de leur journée.
Merci à Jean Luc GUENEAU et sa vielle d'avoir animé le repas polkas, bourrées, scottishs, etc...

Promis on remettra ça !!!!!



Jean-Luc GUENEAU
et sa vielle



A 11h30 précises, exactement une demi-heure après la suspension officielle des hostilités, la porte de la mairie s'ouvre. Les sons de l'horloge nouvellement réparée brisent le silence. Une pluie très fine du début de la matinée a fait briller le bitume. Le vent soulève un papier blanc et le souffle dans la direction de la poubelle avant de se raviser. Madame le maire suivie de ses 2 adjoints et d'un conseiller municipal quittent le bâtiment respectant l'ordre hiérarchique imposé par la gravité de l'événement. A part le nombre restreint d'autorités susnommées, personne ne se montre sur la place de la mairie, sauf un, un photographe commence une danse autour du monument aux morts prenant des clichés pour la postérité à droite et à gauche de la stèle de granit. Après 10 minutes environ il disparaît discrètement.

Madame le maire et son cortège minimaliste voulu par le gouvernement dépose une gerbe devant le monument juste en-dessous de celle des anciens combattants absents, mais présents grâce à ces fleurs symboliques. Lors de la cérémonie de la commémoration fortement chamboulée par la pandémie, le partage des rôles entre les 3 protagonistes respectant les mesures de distanciation sociale, est bien établi. Madame le maire commence la lecture de la lettre du ministre délégué auprès de la ministre de la Défense qui relate le récit de l'origine du tombeau du soldat inconnu installé il y a 100 ans sous l'Arc de Triomphe à Paris.

La première adjointe reprend et continue la lecture avec la panthéonisation du soldat et écrivain Maurice Genevoix ("Ceux de 14") à travers qui la France veut honorer la mémoire de tous les soldats (les Poilus) morts pour la France.

Le deuxième adjoint est chargé de la lecture des noms des villageois tombés pendant la première et la deuxième guerre mondiale suivie, et voilà une nouveauté, des noms de tous les militaires morts dans différentes missions hors de France en 2020.

Hélas par deux fois un 4x4 perturbe avec un bruit de tonnerre la sérénité de la cérémonie passant en toute impunité par la rue principale et accélérant tous gaz dehors. Heureusement, la minute de silence était observée de la première à la dernière seconde. Un moment monumental.

Après quinze minutes, tout était fini. La vente de bleuets n'était pas un grand succès vu l'absence d'une réelle assistance.

A midi Patrick fermait sa boutique, Dominique la mairie et moi ma voiture. Les feuilles mortes avaient de nouveau le champ libre sur la place.

Jan DE BEER



Décembre 2020

Arbre et décorations de Noël :

Dominique remercie chaleureusement Brigitte et Frédéric, pour le don du sapin de Noël, Christian et Robert pour les illuminations, Marie Thérèse, Beatrice, Céline et nos fidèles bénévoles pour toutes les décorations.

La Municipalité vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année, et vous présente leurs meilleurs vœux pour 2021.

C'est arrivé en 2020 !

Du bonheur et de la tristesse !

Mariage :

M et M^{me} LERICHE mariés à l'église le 27 juin 2020

Félicitation aux jeunes mariés

Naissances :

Leny MAHUT, né le 4 décembre 2019

Thao LEFEVRE, né le 17 mai 2020

Félicitations aux parents

Décès :

Michel JEDRUSIAK, le 28 mai 2020

Roger MOUSSOT, le 20 août 2020

Alain LINGOIS, le 30 octobre 2020

Qu'ils reposent en paix.

Ils sont venus dans notre belle région, soit définitivement, soit en résidence secondaire.

Bienvenue à :

Aux Angles :

M. et M^{me} LAMOUR

M. et M^{me} PROST

Brèches :

M. et Mme PESLE

M^{me} PREVOST

Sancenay :

M^{me} DEPARIS

Saint Révéryen :

M. BELHOCINE

M. BOURGOGNE

M. FERRAT

M. et Mme GOUZENES

M^{me} GRANSARD

M. et Mme LEVEQUE

M^{me} NARCIN

M^{me} NEGRET

M^{me} SERGETIER et M. MAHUT

Vous ne figurez pas sur cette liste ?

Nous serions heureux de faire votre connaissance.

Venez nous rencontrer à la mairie.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année précédant les élections.

En 2021, auront lieu les élections régionales et départementales mais les dates ne sont pas encore arrêtées en raisons de la crise sanitaire.

Nous avons eu le plaisir de recevoir depuis le début de notre mandat, la visite de nos officiels :

M. Fabien BAZIN,
Vice-président du Conseil Départemental, le 28 juillet.
M. Patrice PERROT,
Député de la Nièvre, le 27 août.
M. Patrice JOLY,
Sénateur de la Nièvre, le 2 septembre.
M^{me} Nadia SOLLOGOUB,
Sénatrice de la Nièvre, le 15 septembre.
M. Laurent VIGNAULT,
Sous-Préfet de Cosne et Clamecy, le 14 octobre.

Merci à eux de s'être déplacés dans notre beau village, certains d'entre eux ne le connaissaient pas et ont eu une belle surprise en visitant notre magnifique église. Nous en avons profité pour leurs exposer nos projets sur les 6 années à venir. Avec beaucoup d'encouragements de leur part, des conseils et surtout les moyens de trouver des aides financières à chaque projet.

Nous avons parlé aussi des choses qui fâchent, notre gros problème du moment, les bâtiments en ruine. Selon eux, les soucis que nous rencontrons sont récurrents dans bien des communes et leur dénouement difficile. Malgré cela ils nous ont donné quelques pistes que nous avons commencées à exploiter.

Dominique MAUPOU



Visite dans l'église du député Patrice PERROT lors de sa venue le 27 août 2020.



Réunion avec Patrice PERROT, dans la salle du conseil.



Rencontre avec le sénateur Patrice JOLY, le 2 septembre 2020.



Nadia SOLLOGOUB, sénatrice de la Nièvre

Prévention des feux de végétations

La situation de sécheresse extrême de cet été a provoqué, en certains endroits du département de la Nièvre, des feux de végétation, voire des départs de feux en forêts, qui ont nécessité l'engagement d'importants moyens de secours.

Dans ce contexte particulier, il importe de prendre dès à présent les mesures de prévention propres à éviter les départs de feux.

En conséquence, il est rappelé, que conformément à l'arrêté préfectoral du 17 octobre 1991 portant mesures de protection contre les incendies de forêts, il est interdit à toutes personnes, autres que leurs propriétaires et leurs exploitants, d'allumer du feu à l'intérieur de terrains (boisés ou non), en deçà d'une distance de 200 mètres des voies, landes ou plantations.

Pendant les périodes dites "dangereuses", soit du **15 février au 15 avril** et du **15 juin au 15 septembre**, cette interdiction s'applique également aux propriétaires et aux exploitants.

Il est également interdit de jeter des allumettes, des cigarettes ou tout objet en combustion à l'intérieur des bois, forêt ou landes et cela quelle que soit la période de l'année.

En ce qui concerne l'écobuage, le brûlage des chaumes, pailles et déchets de culture est interdit pour les agriculteurs bénéficiant de la prime à l'herbe.

Enfin, conformément à l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et par conséquent des déchets verts est interdit.

Il est rappelé à tous de faire preuve de bon sens lors d'un épisode de sécheresse accrue afin d'éviter tout départ de feu et ainsi de mettre en péril la vie ou la beauté d'un site.

Dans ces conditions, **ne laissez jamais un barbecue sans surveillance même pendant quelques minutes.**

Pour les particuliers, il est strictement interdit de faire un feu dans son jardin tout au long de l'année.

Seule, Madame le maire peut donner son accord pour le brûlage exceptionnel de déchets verts si aucune autre solution n'est possible.

Nuisances sonores

La mairie rappelle à tous l'article 5 de l'arrêté préfectoral n°2007-P-2817 du 20 mai 2007 concernant les bruits de voisinage :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, pompes d'arrosage ou scies mécaniques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Encombrants et Déchets

Vous disposez au SMRC de Corbigny, (à 1,5 km sortie Corbigny direction Vézelay), d'une déchetterie gratuite, qui accepte vos déchets toxiques, piles, batteries, ferrailles, gravats, encombrants, etc... (Triés par catégories).

2 annexes de la déchetterie se trouvent à Brinon sur Beuvron (Rte de Clamecy) et sur la commune de Tannay, les règles sont les mêmes qu'à Corbigny.

Jours et horaires d'ouverture :

Corbigny		Horaires d'hiver du 30 octobre au 30 mars		Horaires d'hiver du 30 octobre au 30 mars	
Lundi	9h - 12h et 13h30 - 17h00	Lundi	13h30 - 17h00	Lundi	9h00 - 12h00
Mardi	9h - 12h et 13h30 - 17h00	Mardi	/	Mardi	/
Mercredi	9h - 12h et 13h30 - 17h00	Mercredi	9h - 12h	Mercredi	13h30 - 17h00
Jeudi	/	Jeudi	/	Jeudi	/
Vendredi	9h - 12h et 13h30 - 17h00	Vendredi	9h - 12h	Vendredi	13h30 - 17h00
Samedi	/	Samedi	13h30 - 17h00	Samedi	9h00 - 12h00
Dimanche	/	Dimanche	/	Dimanche	/
		Horaires d'été du 30 avril au 30 septembre		Horaires d'été du 30 avril au 30 septembre	
Lundi	9h - 12h et 13h30 - 17h00	Lundi	13h30 - 17h00	Lundi	9h00 - 12h00
Mardi	9h - 12h et 13h30 - 17h00	Mardi	/	Mardi	13h30 - 17h00
Mercredi	9h - 12h et 13h30 - 17h00	Mercredi	9h - 12h	Mercredi	13h30 - 17h00
Jeudi	/	Jeudi	/	Jeudi	/
Vendredi	9h - 12h et 13h30 - 17h00	Vendredi	9h - 12h	Vendredi	13h30 - 17h00
Samedi	/	Samedi	13h30 - 17h00	Samedi	9h00 - 12h00
Dimanche	/	Dimanche	/	Dimanche	/

RAPPEL : L'accès aux déchetteries est limité à 4 véhicules simultanément. Le passage de remorques est limité à 1 par jour afin que tout le monde puisse passer. Les horaires des déchetteries de Corbigny sont valables toute l'année.

RAPPEL : L'accès aux déchetteries est limité à 4 véhicules simultanément. Le passage de remorques est limité à 1 par jour afin que tout le monde puisse passer.

Pour tous renseignements, appeler le SMRC : 03 86 20 18 33

La collecte des ordures ménagères se fait le mardi matin entre 5 h et 10 h. Seul le container à bio-déchets (toutes les semaines) et le sac poubelle rose ou jaune (une semaine sur 2) sont ramassés.

Le calendrier est disponible en fin de ce bulletin (page 34) mais aussi en mairie et sur le site de la commune.

ATTENTION : Le container à bio-déchets n'accepte pas le produit des tontes, branchages, feuilles mortes, etc...

Le sac rose ne doit pas contenir de déchets recyclables comme les cannettes, les bouteilles, le carton ou les journaux.

Le sac jaune doit recevoir tous les déchets recyclables sauf le verre et les journaux qui doivent être déposés dans les espaces de tri sélectif de la commune.

**« ESPACE TRI SELECTIF »
Amende pour dépôt d'ordures**

Vu la recrudescence de dépôts sauvages dans la commune, dans les bois communaux et aux abords de "l'espace de tri sélectif" (pneus, gravats, casseroles, sacs ou cartons déposés en vrac non triés...), le conseil municipal en séance du 27/06/2014, vu la circulaire n° 85-02 du 14/01/1985 relative à l'élimination des dépôts sauvages de déchets par exécution d'office au frais du responsable, après en avoir délibéré, décide que le montant de l'amende sera de 135 €.

L'arrêté est affiché devant « l'espace tri sélectif »

Adresses et Numéros utiles

Banque – Distributeur de billets

Crédit Agricole Centre Loire

Place du Bourg- BP 11, 58420 Brinon-sur-Beuvron
Tél : 03 86 71 10 01

Vous disposez d'un distributeur de billets 24/24

Boulangerie

Boulangerie Pâtisserie Festival de pains

Baguette festival, pain de campagne..., viennoiserie, gâteaux, confiserie, pizza.

Travail sur commande, (traiteur)

Place de Brinon , 58420 Brinon sur Beuvron
Tél : 03 86 29 62 69

Cafés et Alimentation générale

Multi-services Le Relais Saint Jacques

Dépôt de pain, viennoiseries, produits locaux, café, boissons...
Place de la mairie, ancienne Poste, 58420 Saint Révérien

Café et Alimentation Générale

Place de Brinon , 58420 Brinon sur Beuvron
Tél : 03 86 29 62 69

Un coin de campagne, Au Relais Saint Germain

Restaurant, café, alimentation générale, dépôt de pain.
Rue Saint-Jacques de Compostelle, 58420 Guipy
Tél : 03 86 24 87 73

Traiteur

La cuisine du Beuvron, traiteur

Chaque jour des plats différents...
Brinon sur Beuvron
Tél : 03 86 22 87 03

Station-service

Station CCVB Station-service de Brinon sur Beuvron

Carburants : Gazole, SP95, Automates CB, 24/24
Lavage haute-pression, Station gonflage
Rue du Père Castor, 58420 Brinon sur Beuvron

Restaurants - Hébergements

Villa des Prés à Saint Révérien

Chambres d'Hôtes
Saint Révérien
Kees et Inge Stapel

"Villa des Prés"
Tél : 03 86 29 03 81

Une maison de rêve pour vos vacances ...

e-mail : villa-des-pres@orange.fr
Site internet : www.villa-des-pres.com/

Ferme Auberge du vieux Château

Hébergement en chambres d'hôtes et table gourmande
7 rue Charles Roy - 58700 Oulon
Tél.: 03 86 68 06 77
Mail : catherine.tilliot@vieuxchateau.com
<http://www.vieuxchateau.com/>

Ferme Auberge la Bêlerie

Vainqueur 2017 de l'émission de TF1, "Bienvenue chez nous"
Restauration et hébergement en chambre d'hôtes
Ferme typique du Nivernais tenu par M. et Mme Blondeau
Courcelles, 58420 Brinon sur Beuvron
Tél : 03 86 29 64 73
Mail : brigitte.blondeau2@wanadoo.fr
<http://www.aubergelabelerie.fr/cgi-bin/index.cgi>

Restaurant Le Marigny

Le Bourg, 58420 Neuilly
Tél : 03 86 26 23 92

Numéros utiles

E.D.F. : Dépannage électricité tous clients
Tél : 08 10 33 30 58

Gendarmerie : 03 86 29 63 12 ou 17

Infirmiers Croix Rouge (Brinon) : 03 86 29 09 28

Ordiproxi (informatique, etc...à Brinon): 03 86 29 06 65

OTSI (Office du tourisme) : 03 86 29 07 96

Pharmacie à Brinon : 03 86 29 61 60

Pompiers : 03 86 29 01 93 ou 18

Taxi BORIES : 03 86 22 39 01
46 route de Brinon
58700 CHAMPLIN

La Poste : 03 86 29 60 73

SIAEP (Syndicat des Eaux) : 03 86 29 64 87

Vétérinaire : 03 86 29 69 80 ou 08 72 90 46 30

Animaux vagabonds ou pour adoption :
Refuge de Thiernay : 03 86 58 41 44

Communauté de Communes de Tannay-Brinon-Corbigny:
Maison du Pays
3, Grande Rue -58800 Corbigny.
Tel : 03 86 29 53 50 ou 03 86 20 22 03

Nos Artisans



Maître Artisan en Métiers d'Art



*Ebénisterie Menuiserie Sculpture
et Décoration*

*Spécialiste en Restauration de meubles
et travaux à l'ancienne*

MANU DÉCO
Tél. 03 86 29 07 55

Lieu-dit Sancenay
58420 Saint-Révérien - France
SIRET 333 165 793 00055 - APE 3109 B - RM 333 165 793 580

Boutique Manu Déco

26 Grande Rue, à Prémercy

Découverte assurée...

Pour plus d'information consulter son site web :

<http://www.atelierdartmanudeco.com>



Carte postale de 1903 avec l'ancienne poste sur la gauche
et le puits avant son remplacement par le monument aux
morts.

**COURS DE PIANO
SAINT RÉVÉRIEN**

Tout public
Tous âges



Siret : 842 5510040018

03 86 29 18 78

Professeur diplômé du
Conservatoire Supérieur de Musique.

Petite histoire locale "Nos cloches"

Introduction

Pour vous remercier de votre collaboration au budget participatif nivernais, une belle implication de votre part :

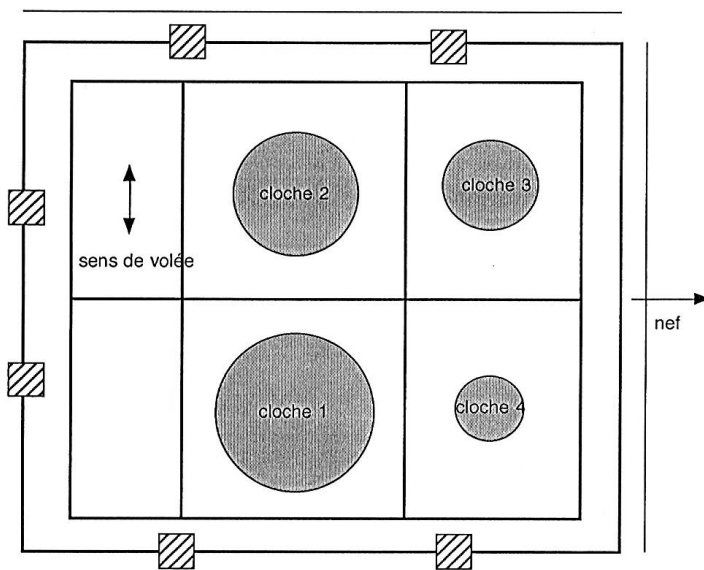
186 votes à la Mairie

118 votes internet

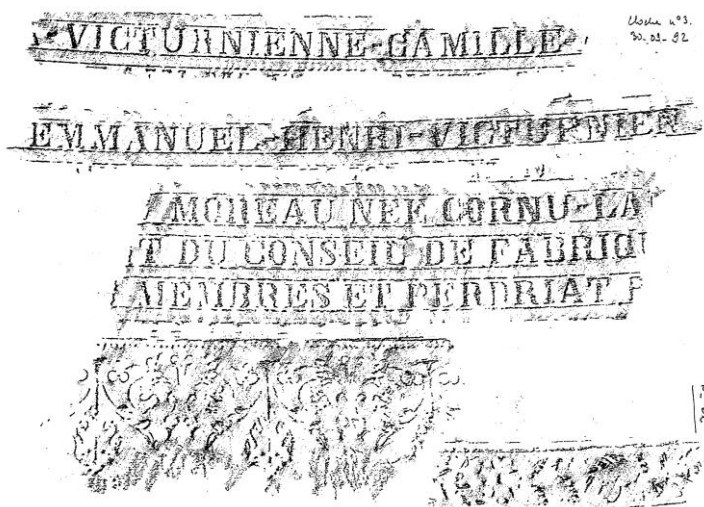
Bravo à tous, attendons les résultats des autres communes.
On ne manquera pas de vous tenir au courant.

Donc voici l'histoire de nos drôles de DAMES !!!!!

62 Eglise de St Révérien - plan/befroi



 abat-sons
hors échelle



Cloche N°1 de 1912



Cloche N°3 de 1900

Transfert par contact du texte gravé sur la cloche N°3 de 1900.

ACIRENE - Inventaire Campanaire des édifices romans en Bourgogne
Noir. de la Commune : SAINT-REVERIEN (58)
Numéro de la Commune : 62

Nom du bâtiment : Eglise Romane Nombre de cloches : 4 Marque du système d'électrification :		PRISE DE SON : Date : 30/09/92 N° Index : N° D.A.T :
Autres percussions : Mécanique <input type="checkbox"/> Manuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Sonnerie horaire : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Percussion horlogère : Mécanique <input type="checkbox"/> Electrique <input checked="" type="checkbox"/>	

Clefs à prendre auprès de : M. Mme Paul LABONDE

N° de téléphone : 86-29-61-42

Renseignements	Cloche 1 en général la plus grosse	Cloche 2	Cloche 3	Cloche 4 la plus petite
Poids ou dimensions	Ø 117 cm - H 99 cm 970 kg	Ø 85 cm - H 70 cm environ 340 kg	Ø 77 cm - H 63 cm environ 250 kg	Ø 58 cm - H 54 cm environ 110 kg
Fondeur	Fonderie St Bernard (Dijon)	Fonderie St Bernard (Farnier-Dijon)	Fonderie St Bernard (Farnier-Dijon)	
Année de fonte	1912	1900	1900	1609
Nom de baptême	Marie Ernestine	Julia Marie	Henriette Emma Victurienne Camille Augustine	
Accord musical	Ré #	La	Si	Do #
Classée à l'inventaire des Monuments Historiques				A classer
Parrain	M. Le Commandant TRAMESON	M. Jules JALUZOT Député de Clamecy	M. Emmanuel Henri VICTURNIEN Marquis de Noailles	
Marraine	Mme Marie TARDY	Mme Marie CHAPUY	Mme Camille Augustine MOREAU	
Aspect mécanique général	Battant frappe trop fort et frotte trop. Cuir à vérifier	Battant frappe trop fort	Frottement trop important du battant	A refaire pour la volée
Autres inscriptions sur les cloches	Ci-après	Ci-après	Ci-après	Ci-après
Photos (24 x 36) diapo couleur. N° pellicule	oui	oui	oui	oui
Détails	- Joug bois - Roue métal - Ferrures rondes - Electrifiée pour volée - Pas de marteau horaire	- Joug bois - Roue métal - Ferrures rondes - Anses: têtes de personnages	- Joug bois - Demi-roue bois - Ferrures rondes - Anses: têtes de person- nages - Pas de marteau - Non électrifiée	- Joug bois - Ferrures plates - Battant goutte d'eau - Bras de levier sectionné - Marteau horaire Elec. - Pas de volée possible
Capacité d'accueil	1 personne			
Accessibilité	- très dangereuse - inexploitable - Refaire entièrement le plancher de la chambre des cloches			
Sonnerie horaire	Angélus : 7 h - 12 h - 19 h (3 x 3 coups - cloche n° 4) et volée n° 1 et 2			
	heure	1/2 heure	1/4 heure	

INSCRIPTIONS CLOCHES :

Cloche n°1 : (elle remplace une cloche de 1728 - 580 kg) - Fonderie ST BERNARD A DIJON

- 1ère ligne : J'APPELLE LES FIDELES JE PLEURE LES TREPASSES JE SALUE LES NOUVEAUX
NES ET LES JEUNES EPOUX (PESE 970 KG) - MONTARGIS - A. CHAMBON
- 2ème ligne : JE M'APPELLE MARIE ERNESTINE
- 3ème ligne : J'AI EU POUR PARRAIN Mr LE COMMANDANT TRAMESON ET POUR MARRAINE
Mme MARIE TARDY
- 4ème ligne : FONDUE EN M C M X I I POUR LA PAROISSE DE SAINT REVERIEN M.Mrs A.
DESPOIS J. ROUGEMONT J. CHARTON F. THOMAS CONSEILLERS
- 5ème ligne : PAROISSIAUX LAURENT BERNARD MAIRE A. DAGONNEAU ADJOINT LOUIS BROT
CURE

Cloche n°2 : Fonderie ST BERNARD à FARNIER DIJON

- 1ère ligne : JE M APPELLE JULIA MARIE
- 2ème ligne : FONDUE EN 1900 POUR L'EGLISE DE ST REVERIEN J'AI EU POUR PARRAIN Mr
JULES JALUZOT DEPUTE DE CLAMECY NIEVRE
- 3ème ligne : ET POUR MARRAINE Mme MARIE (MICTORE OU VICTORE) CHAPUY NEE
FRAMECON
- 4ème ligne : M.M. RENAUT ADOLPHE ETANT MAIRE DUHAMEL AUGUSTE PRESIDENT DU
CONSEIL DE FABRIQUE PALEY EMILE SECRETAIRE
- 5ème ligne : BERNARD LAURENT TRESORIER CHAPUY FRANCOIS LOUIS MEMBRES ET
PERDRIAT PIERRE CURE DE ST SEVERIEN

Cloche n°3 : Fonderie ST BERNARD à FARNIER DIJON

- 1ère ligne : JE M'APPELLE HENRIETTE EMMA VICTURNIENNE CAMILLE A UGUSTINE
- 2ème ligne : FONDUE EN 1900 POUR L'EGLISE DE ST SEVERIEN J'AI EU POUR PARRAIN Mr
EMMANUEL HENRI VICTURNIEN ET MARQUIS DE NOAILLES
- 3ème ligne : AMBASSADEUR DE FRANCE A BERLIN GRAND OFFICIER DE LA LEGION
D'HONNEUR
- 4ème ligne : ET POUR MARRAINE Mme CAMILLE A UGUSTINE MOREAU NEE CORNU LANGY
- 5ème ligne : MMrs RENAUT ADOLPHE DUHAMEL AUGUSTE PRESIDENT DU CONSEIL DE LA
FABRIQUE
- 6ème ligne : BERNARD LAURENT TRESORIER CHAPUY FRANCOIS LEPOIS LOUIS MEMBRES ET
PERDRIAT PIERRE CURE DE ST REVERIEN

Cloche n°4 : elle aurait été prise dans un hameau voisin (ASSARTS - chapelle)

- 1ère ligne : S MARIA ORA PRO NOBIS NOBLE HOMME JEHAN DANGELLE
- 2ème ligne : NOBLE DEMOISELLE MARIE DANGELLE MAR L'AN MIL D C IX
- 3ème ligne : M. JEHAN DANGELLE DEMOISELLE ROLAN M. GUILLAUME NANDROT

LES CLOCHES DES EGLISES

LEUR ENTRETIEN

(Extrait des recommandations du Chanoine Ringue)

Sa nécessité :

Tout comme nos voitures, les cloches se meuvent et s'usent. Leurs accessoires se disloquent et se rouillent. Attendons-nous de tomber en panne pour consulter un garagiste et user de ses bons offices ? Certainement pas. Pourquoi alors laissons-nous tant de sonneries à l'abandon ? Des contrôles réguliers sont nécessaires. Ils évitent déboires, partant grosses dépenses.

Par qui les faire entretenir ?

Par des entreprises spécialisées réellement compétentes. Une bonne volonté locale exercera certes, une surveillance salutaire. Elle ne saurait prétendre à l'entretien et aux réparations importantes.

A quel rythme ?

Une fois l'an. Plus même pour des sonneries importantes ou fortement exposées aux intempéries ou comportant des cloches historiques de grand prix.

Tous les trois ans pour des cloches peu utilisées.

Immédiatement si des défauts graves se manifestent.

D'où l'utilité de contrats "abonnement-entretien".

Ces contrats sont fortement recommandés.. sous réserve de favoriser des interventions régulières et consciencieuses.

LA REVISION PROPREMENT DITE - SON DEROULEMENT :

a)- L'installateur annoncera sa venue ; se présentera, le jour convenu, chez le responsable local (maire, curé) ou son mandataire. Il commencera par s'enquérir des anomalies éventuellement constatées depuis son dernier passage et priera son interlocuteur de bien vouloir l'accompagner à l'église et dans le clocher.

b)- Il fera sonner les cloches une à une, puis toutes ensemble. Son oreille exercée devrait entendre alors :

- si une cloche est fêlée ou sur le point de l'être,
- si les marteaux de l'horloge frôlent les cloches ou non,
- si les battants sont disloqués ou non,
- s'ils frappent les cloches au bon endroit ou pas,
- si les cloches montent trop haut ou pas assez,
- si elles boîtent ou pas (frappes irrégulières et intermittentes),
- si les rythmes de volées sont réguliers ou pas,
- si le beffroi est stable ou non (craquements insolites, coups de béliers sur les parois de la tour).

Il notera les constatations faites au cours de cette audition.

c)- Il montera ensuite au clocher, toujours accompagné par un responsable du cru.

Il observera l'état des escaliers, voire des échelles. Une sonnerie difficilement accessible est toujours négligée.

Il recommandera, s'il y a lieu, la réparation de l'escalier ou le remplacement d'échelles branlantes et non conformes aux normes de sécurité par des escaliers convenables.

Il examinera l'état des conduites électriques et de l'éclairage de la tour (indispensable pour y faire de sérieux travaux).

Arrivé sous la chambre des cloches, il en vérifiera les poutres portantes parfois pourries ou attaquées par les vers. Le cas échéant, il signalera la nécessité urgente de les remplacer.

Il vérifiera l'état du plancher de la chambre des cloches (souvent recouverte d'une couche épaisse de saletés, de gravats, de branchages, d'excréments d'oiseaux). Ce "matelas" est à enlever immédiatement. Il retient l'humidité et provoque la pourriture du plancher et de la pourriture. L'acidité des excréments favorise l'oxydation des parties métalliques ; Au besoin, l'installateur recommandera le remplacement des planches pourries ou fendues.

Il contrôlera l'état des abat-sons et leur fixation. Il signalera la disparition éventuelle de lames emportées par le vent.

Après avoir remis les cloches en marche, il examinera attentivement les paliers (ne glissent-ils pas ?), la charpente du beffroi (état des mortaises, des crampons du boulonnage), la stabilité de l'ensemble (légers soulèvements des assises ? coups de bélier contre les parois de la tour ?).

RAPPORT DE VISITE :

Ce rapport mentionnera les réparations faites dans le cadre du contrat "abonnement-entretien". Il signalera les défauts non compris dans ce cadre. L'installateur fera signer ce rapport et son carnet de passage par le responsable local, attestant ainsi de sa conscience professionnelle.

SURVEILLANCE HEBDOMADAIRE DU CLOCHER :

Sacristains, appariteurs, ouvriers communaux dûment avertis devraient, toutes les 3 semaines, faire un tour au clocher. Cette inspection est indispensable après de fortes intempéries :

- tempêtes (tuiles envolées),
- chutes de neige (amoncellements de neige poudreuse dans la chambre des cloches et dans les combles avec conséquences désastreuses au moment du dégel),
- orages (installations électriques touchées par la foudre, paratonnerres endommagés),
- pluies diluviennes (infiltrations par gouttières obstruées), etc. Mieux vaut prévenir que guérir.

INTERVENTION DE L'EXPERT EN CAMPANOLOGIE :

Communes et paroisses ont intérêt à consulter l'expert soussigné pour les travaux ne relevant pas d'une simple révision :

- acquisition d'une sonnerie nouvelle,
- agrandissement ou amélioration d'une sonnerie existante,
- remplacement d'une cloche fêlée,
- amélioration ou remplacement d'un beffroi,

Pour des raisons de durée (le bois ne rouille pas) est d'acoustique (le bois est élastique, il favorise l'émission de sons moelleux), on conservera les vieux beffrois en bois.

S'il le faut, on les remplacera par des beffrois de préférence en bois.

- remplacement d'un joug ou mouton, (Pour les mêmes raisons, on donnera la préférence au bois),
- remplacement des abat-sons, (à réaliser en bois sur des plans étudiés pour favoriser une bonne fusion, une bonne diffusion des sons),
- amélioration des conditions acoustiques d'une chambre à cloches,
- construction d'un nouveau clocher,
- statique d'une tour ébranlée.

CONCLUSION :

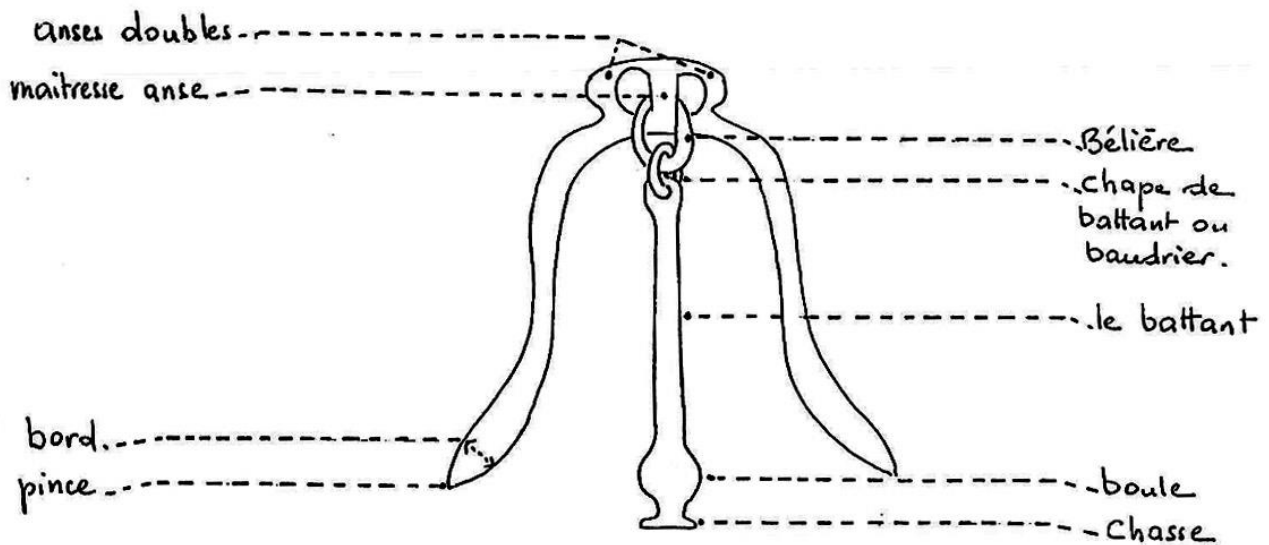
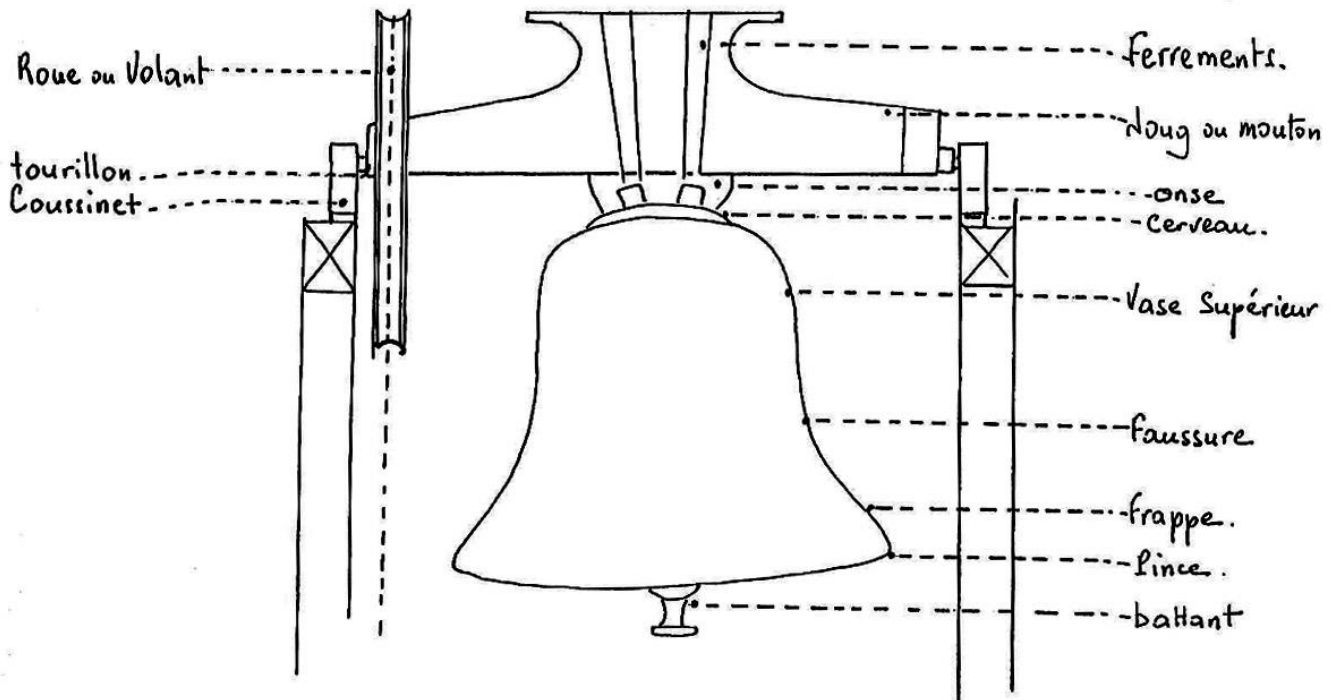
L'effet des cloches - on l'ignore ou on l'oublie - dépend de leur qualité sonore certes, mais aussi des conditions acoustiques du clocher, de la qualité des installations annexes : beffrois, jougs, battants, roues de sonnerie, moteurs, etc... et de la régularité et de la qualité des entretiens.

La meilleure cloche ne peut donner que ce que la tour, le monteur, le réviseur ne lui refusent pas.

Cloches, clochers, installations, révisions régulières conditionnent l'instrument "sonnerie", instrument qui depuis des siècles caractérise notre civilisation occidentale.

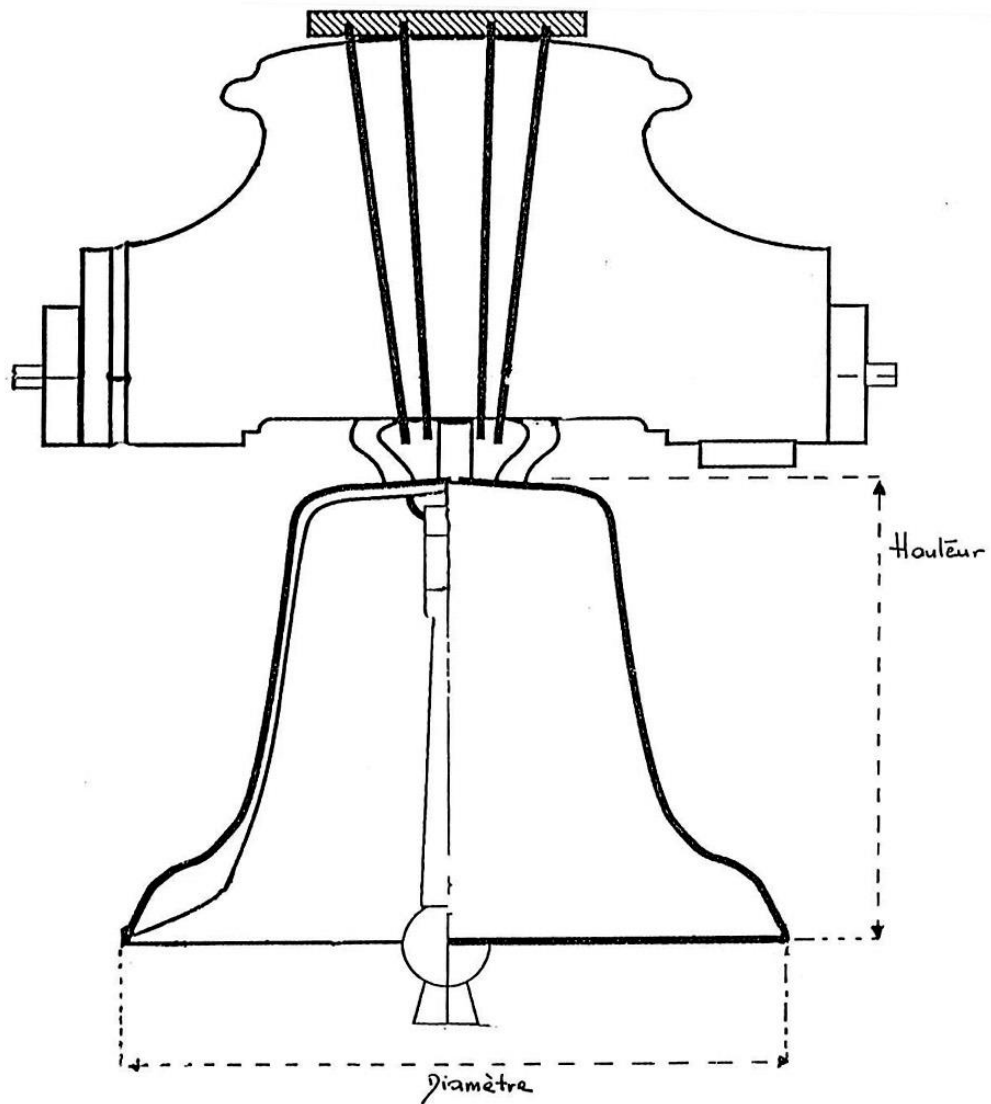
NOMENCLATURES DES TERMES TECHNIQUES

(source: Caisse régionale des monuments historiques et des Sites de Dijon)



COUPE VERTICALE DE LA CLOCHE

LES MESURES DE LA CLOCHE



La hauteur est mesurée du bord de pince jusqu'au dessus du cerveau
Le diamètre est pris de pince extérieure à pince extérieure
Le poids des cloches a été estimé d'après le gabarit du fondeur Farnier pour des profils dits "lourds"

Calendrier 2021

janvier	février	mars	avril	mai	juin
01 V Jour de l'An	01 L Ella	01 L Aubin	01 J Hugues	01 S Fête du Travail	01 M Révérien
02 S Basile	02 M Présentation	02 M Charles le B.	02 V Sandrine	02 D Boris	02 M Blandine
03 D Geneviève	03 M Blaise	03 M Guénolé	03 S Richard	03 L Phil., Jacq.	03 J Kévin
04 L Odilon	04 J Véronique	04 J Casimir	04 D Pâques	04 M Sylvain	04 V Clotilde
05 M Edouard	05 V Agathe	05 V Olive	05 L Lundi de Pâques	05 M Judith	05 S Igor
06 M Balthazar	06 S Gaston	06 S Colette	06 M Marcellin	06 J Prudence	06 D Norbert
07 J Raymond	07 D Eugénie	07 D Félicité	07 M Jean-B. de la Salle	07 V Gisèle	07 L Gilbert
08 V Lucien	08 L Jacqueline	08 L Jean de Dieu	08 J Julie	08 S Victoire 1945	08 M Médard
09 S Alix	09 M Apolline	09 M Françoise	09 V Gautier	09 D Pacôme	09 M Diane
10 D Guillaume	10 M Arnaud	10 M Vivien	10 S Fulbert	10 L Solange	10 J Landry
11 L Paulin	11 J N.-D. Lourdes	11 J Rosine	11 D Stanislas	11 M Estelle	11 V Barnabé
12 M Tatiana	12 V Félix	12 V Justine	12 L Jules	12 M Achille	12 S Guy
13 M Yvette	13 S Béatrice	13 S Rodrigue	13 M Ida	13 J Ascension	13 D Antoine de P.
14 J Nina	14 D Valentin	14 D Mathilde	14 M Maxime	14 V Matthias	14 L Elisée
15 V Rémi	15 L Claude	15 L Louise	15 J Paterne	15 S Denise	15 M Germain
16 S Marcel	16 M Julienne	16 M Bénédicte	16 V Benoît-Joseph	16 D Honoré	16 M Aurélien
17 D Roseline	17 M Alexis	17 M Patrice	17 S Anicet	17 L Pascal	17 J Hervé
18 L Prisca	18 J Bernadette	18 J Cyrille	18 D Parfait	18 M Éric	18 V Léonce
19 M Marius	19 V Gabin	19 V Joseph	19 L Emma	19 M Yves	19 S Romuald
20 M Sébastien	20 S Aimée	20 S Alessandra	20 M Odette	20 J Bernardin	20 D Silvère
21 J Agnès	21 D P. Damien	21 D Clémence	21 M Anselme	21 V Constantin	21 L Fête de la musique
22 V Vincent	22 L Isabelle	22 L Léa	22 J Alexandre	22 S Emile	22 M Alban
23 S Barnard	23 M Lazare	23 M Victorien	23 V Georges	23 D Pentecôte	23 M Audrey
24 D Fr. de Sales	24 M Modeste	24 M Cath. de Suède	24 S Fidèle	24 L Lundi de Pentecôte	24 J Jean-Baptiste
25 L Conv. S. Paul	25 J Roméo	25 J Humbert	25 D Marc	25 M Sophie	25 V Prosper
26 M Paule	26 V Nestor	26 V Larissa	26 L Alida	26 M Bérenger	26 S Anthelme
27 M Angèle	27 S Honorine	27 S Habib	27 M Zita	27 J Augustin	27 D Fernand
28 J Th. d'Aquin, Maureen	28 D Romain	28 D Gontran	28 M Jour du Souv.	28 V Germain	28 L Irénée
29 V Gildas		29 L Gwladys	29 J Cath. de Si.	29 S Aymar	29 M Pierre, Paul
30 S Martine		30 M Amédée	30 V Robert	30 D Ferdinand	30 M Martial
31 D Marcelle		31 M Benjamin		31 L Visitation	

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
01 J Thierry	01 D Alphonse	01 M Gilles	01 V Thér. de l'E.	01 L Toussaint	01 M Florence
02 V Martinien	02 L Julien-Eym.	02 J Ingrid	02 S Léger	02 M Défunt	02 J Viviane
03 S Thomas	03 M Lydie	03 V Grégoire	03 D Gérard	03 M Hubert	03 V François-Xavier
04 D Florent	04 M Jean-Marie, Vianney	04 S Rosalie	04 L Fr. d'Assise	04 J Charles	04 S Barbara
05 L Antoine	05 J Abel	05 D Raïssa	05 M Fleur	05 V Sylvie	05 D Gérard
06 M Mariette	06 V Transfiguration	06 L Bertrand	06 M Bruno	06 S Bertille	06 L Nicolas
07 M Raoul	07 S Gaétan	07 M Reine	07 J Serge	07 D Carine	07 M Ambroise
08 J Thibault	08 D Dominique	08 M Nativité N.-D.	08 V Pélagie	08 L Geoffroy	08 M Imm. Conception
09 V Amandine	09 L Amour	09 J Alain	09 S Denis	09 M Théodore	09 J Guadalupe
10 S Ulrich	10 M Laurent	10 V Inès	10 D Ghislain	10 M Léon	10 V Romaric
11 D Benoît	11 M Claire	11 S Adelphe	11 L Firmin	11 J Armistice 1918	11 S Daniel
12 L Olivier	12 J Clarisse	12 D Apollinaire	12 M Wilfried	12 V Christian	12 D Chantal
13 M Henri, Joël	13 V Hippolyte	13 L Aimé	13 M Géraud	13 S Brice	13 L Lucie
14 M Fête Nationale	14 S Evrard	14 M La Croix	14 J Juste	14 D Sidoine	14 M Odile
15 J Donald	15 D Assomption-Cérémonie	15 M Roland	15 V Thér. d'Avila	15 L Albert	15 M Ninon
16 V N-D Mt-Carmel	16 L Arnel	16 J Edith	16 S Edwige	16 M Marguerite	16 J Alice
17 S Charlotte	17 M Hyacinthe	17 V Renaud	17 D Baudoin	17 M Elisabeth	17 V Gaël
18 D Frédéric	18 M Hélène	18 S Nadège	18 L Luc	18 J Aude	18 S Gatien
19 L Arsène	19 J Jean-Eudes	19 D Émilie	19 M René	19 V Tanguy	19 D Urbain
20 M Marina	20 V Bernard	20 L Davy	20 M Adeline	20 S Edmond	20 L Théophile
21 M Victor	21 S Christophe	21 M Matthieu	21 J Céline	21 D Prés. Marie	21 M Pierre Can.
22 J Marie-Mad.	22 D Fabrice	22 M Maurice	22 V Elodie	22 L Cécile	22 M Fr.-Xavière
23 V Brigitte	23 L Rose de L.	23 J Constant	23 S Jean de C.	23 M Christ Roi	23 J Armand
24 S Christine	24 M Barthélemy	24 V Thècle	24 D Florentin	24 M Flora	24 V Adèle
25 D Jacques	25 M Louis	25 S Hermann	25 L Crépin	25 J Cath. L.	25 S Noël
26 L Anne, Joach.	26 J Natacha	26 D Côme, Damien	26 M Dimitri	26 V Delphine	26 D Etienne
27 M Nathalie	27 V Monique	27 L Vincent de Paul	27 M Emeline	27 S Séverin	27 L Jean
28 M Samson	28 S Augustin	28 M Venceslas	28 J Simon, Jude	28 D Jacq. de la M.	28 M Innocents
29 J Marthe	29 D Sabine	29 M Michel	29 V Narcisse	29 L Saturnin	29 M David
30 V Juliette	30 L Fiacre	30 J Jérôme	30 S Bienvenue	30 M Avent	30 J Roger
31 S Ignace de L.	31 M Aristide		31 D Quentin		31 V Sylvestre

Couleurs des sacs poubelles pour le ramassage en plus des bio-déchets qui sont hebdomadaires.
 Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
 Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
 Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Offert par LeCalendrier.fr - <https://www.lecalendrier.fr/>. marque déposée, 2018. Reproduction autorisée sans supprimer cette mention.